

**Agence française du programme européen « jeunesse en action » (AFPEJA)**

INJEPR-2011/13

## **Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen**

**Contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat**

Rapport d'étude

Remis en septembre 2011

Nicolas Bouchaud

Commanditaire : AFPEJA

Pour citer ce rapport : Nicolas Bouchaud, *Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen : contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat*, rapport d'étude AFPEJA, INJEP, Paris, 2012.

## Résumé

Depuis sa création en 1996, le service volontaire européen a permis à des milliers de jeunes Français de partir à l'étranger. Pourtant, force est de constater que ce public est peu diversifié socialement : les étudiants et jeunes issus de milieux aisés y prédominent largement. Cette enquête cherche à identifier les obstacles à l'accès au SVE des jeunes non diplômés ou en difficultés socio-économiques, en montrant les effets de « sélection sociale » induits par le dispositif. En questionnant les représentations et les pratiques à la fois des jeunes et des coordinateurs SVE, nous montrerons les différentes façons dont les jeunes s'approprient la mobilité et le volontariat.

Répondant à une commande de l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action » (AFPEJA), cette recherche se fonde sur vingt-cinq entretiens effectués avec des coordinateurs et des jeunes (volontaires ou non) de toute la France.

**Mots-clés :** SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN, MOBILITE INTERNATIONALE, MILIEU SOCIAL, JEUNE EN DIFFICULTE, PROJET DE JEUNE, AUTONOMIE.

## *Abstract*

*Since its creation in 1996, the European Volunteering Service has given the opportunity to thousands of French youngsters to go abroad. Although it has become clear that these youngsters are mostly from the same social backgrounds : students and people from well-of backgrounds represent most of them. This survey aims to identify the difficulties of unqualified persons to access to the EVS, by showing the "social selection" effect brought by this program. By focusing on social representations and practices of both youngsters and EVS coordinators, we'll understand the different ways mobility and volunteering are caught by the youths.*

*Following a command from the French Agency for The European Program "Youth in Action", this research builds on a corpus of 25 semi-structured interviews conducted with both EVS coordinators and youngsters (volunteers or not) from different part of France.*

Keywords : VOLUNTEERING – INTERNATIONAL MOBILITY – YOUTH – PROJECT – AUTONOMY

## Remerciements

Je tiens à remercier Mme Pascale Moulévrier et M. Bernard Bier, professeurs, pour leurs conseils et leur suivi.

Merci aux structures coordinatrices, ainsi qu'aux membres des différentes institutions, rencontrés dans cette enquête de m'avoir reçu et d'avoir partagé avec moi leurs pratiques professionnelles et leurs « visions du monde ».

Merci bien sûr à tous les jeunes, « volontaires » ou non, qui m'ont donné de leur temps.

Merci enfin à l'INJEP/AFPEJA, en particulier Élisabeth Cunha, coordinatrice nationale du SVE, et Yaëlle Amsellem-Mainguy, chargée de recherche, pour leur suivi attentif et leurs encouragements constants.

# SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<i>Le volontariat, nouvelle forme d'action publique à destination de la jeunesse .....</i>	<i>7</i>
<i>La norme du projet et l'injonction à l'autonomie.....</i>	<i>9</i>
<i>La construction sociale des dispositions à l'engagement dans le SVE .....</i>	<i>10</i>
<i>Objectifs du mémoire .....</i>	<i>11</i>
<i>Plan du mémoire.....</i>	<i>12</i>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>13</b>
<i>Le dispositif d'enquête.....</i>	<i>13</i>
<i>Délimitation du terrain, choix des populations enquêtées .....</i>	<i>13</i>
<i>La situation d'enquête .....</i>	<i>16</i>
<b>Chapitre 1 : Objectiver le dispositif SVE .....</b>	<b>18</b>
I) Un dispositif socialement sélectif.....	18
1) <i>Un surinvestissement féminin du dispositif.....</i>	<i>18</i>
2) <i>Une surreprésentation de volontaires étudiants et au niveau socioprofessionnel élevé.....</i>	<i>20</i>
II) L'ambiguïté d'un dispositif public.....	21
III) Une catégorie d'action publique : les JAMO.....	22
IV) Le cadre normatif du dispositif.....	25
1) <i>Un individu qui formule un projet.....</i>	<i>25</i>
2) <i>Un individu autonome .....</i>	<i>26</i>
3) <i>Un individu « mobile » .....</i>	<i>28</i>
4) <i>La croyance dans l'insertion professionnelle grâce au SVE.....</i>	<i>29</i>
5) <i>L'Europe et la citoyenneté.....</i>	<i>29</i>
<b>Chapitre 2 : Les obstacles sociaux.....</b>	<b>31</b>
I) L'accès différencié à l'information .....	31
II) Le rapport au projet.....	32
1) <i>Le cadre cognitif du projet .....</i>	<i>32</i>
2) <i>La pratique du projet.....</i>	<i>33</i>
III) Le rapport à la culture scolaire.....	34
IV) Le rapport à l'Europe et à la mobilité.....	35
1) <i>Les jeunes les plus mobiles sont diplômés et issus des CSP supérieures.....</i>	<i>35</i>
2) <i>La perception différenciée de l'Europe.....</i>	<i>36</i>
3) <i>Le sentiment d'appartenance aux territoires européens.....</i>	<i>37</i>

### Chapitre 3 : Les conditions sociales de la rencontre entre jeunes et acteurs

#### institutionnels..... 40

I) Le processus de rencontre d'un acteur institutionnel en charge du SVE .....	40
1) <i>Les obstacles géographiques à l'accès aux structures d'envoi</i> .....	40
2) <i>Les processus différenciés d'entrée en relation avec les structures d'envoi</i> .....	41
3) <i>Des jeunes de quartier populaire pénalisés pour le volontariat dans leur rencontre avec l'institution</i> .....	42
II) L'accompagnement : représentations et dispositions.....	45
1) <i>Trois conceptions de l'accompagnement</i> .....	46
2) <i>Les spécificités de l'accompagnement du jeune en « difficulté »</i> .....	49

### Chapitre 4 : Cinq profils de jeunes face aux dispositifs de volontariat ..... 54

Profil 1. Le volontaire type : une jeune fille en études .....	54
1) <i>Des valeurs d'engagement particulières</i> .....	54
2) <i>Rapport au travail et à l'argent</i> .....	55
Profil 2. Le jeune en « galère » .....	56
Profil 3. Le « transfuge ».....	58
Profil 4. Le jeune travailleur indifférent .....	60
1) <i>Des dispositions relativement éloignées de la norme individuelle du projet</i> .....	60
2) <i>Des valeurs éloignées de celles du volontariat</i> .....	61
Profil 5. Le jeune diplômé indifférent.....	61
1) <i>Une forte connivence avec l'institution</i> ... ..	62
2) <i>... mais un rapport distant au volontariat</i> .....	63

### CONCLUSION ..... 66

<i>Une norme institutionnelle ethnocentrique</i> .....	66
<i>Le volontariat européen, un marché dérégulé et inégalitaire ?</i> .....	67
<i>Pistes de réflexion pour la poursuite de l'enquête</i> .....	67

### BIBLIOGRAPHIE..... 70

### ANNEXES ..... 72

1) <i>Tableau exhaustif des personnes enquêtées</i> .....	72
2) <i>Définition des « jeunes ayant moins d'opportunités » (JAMO)</i> .....	73

## INTRODUCTION

Bien qu'il soit ouvert à tous les jeunes sans condition de diplôme ni de qualification, le service volontaire européen (SVE) est principalement investi par un public diplômé et étudiant au point que certains disent à son sujet qu'il est un « Erasmus bis ». Les jeunes peu ou pas qualifiés et/ou en difficultés socio-économiques n'y prennent part que marginalement. De la même façon que les « enfants de la démocratisation » scolaire étudiés par Stéphane Beaud ont intégré un système scolaire qui n'était pas conçu pour eux et dont ils ne maîtrisaient pas les codes (Beaud, 2003), les jeunes d'origine populaire restent « absents » du dispositif SVE.

### *Le volontariat, nouvelle forme d'action publique à destination de la jeunesse*

Le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle se caractérise par une crise économique vécue par les jeunes (chômage massif, dépendance grandissante aux aides sociales, mobilité sociale bloquée, etc.), la perte de sens des organes politiques traditionnels — baisse du militantisme partisan, abstention, mais réinvestissement du politique sous de nouvelles formes d'action dites protestataires : pétitions, manifestations (Roudet, 2010) ou hors institution —, et enfin une crise de la fonction de transmission de l'école<sup>1</sup> (déscolarisation précoces, mutations du rapport enseignant/élève, perte de valeur des diplômes, etc.).

Face à ce constat, l'Union européenne et la France peinent à dynamiser les trois piliers de l'intégration traditionnelle qu'étaient le travail, la citoyenneté nationale et l'éducation formelle qui manifestement ne parviennent plus à exercer leur rôle intégrateur ni à créer du sens chez les jeunes. Les institutions se sont donc efforcées d'« inventer » de nouvelles instances de socialisation politique, afin de revivifier et redynamiser une « conscience collective », chère à Durkheim, et un « lien social » (on devrait plutôt dire un « lien politique ») distendu ou rompu. Il s'est alors créé dans les années 1990 une multitude de dispositifs à destination des jeunes, sous l'effet d'une double impulsion institutionnelle.

De l'Union européenne, d'une part, qui cherche à créer un rapport politique inédit : une citoyenneté transnationale et multiculturelle (à la différence de l'État-nation à la française). Elle a alors conçu en 1996 le service volontaire européen (SVE) dans le but principal de favoriser l'implication des jeunes Européens dans une « *citoyenneté active et multiculturelle* »<sup>2</sup>. D'autres dispositifs sont venus compléter le SVE lors du « programme jeunesse » (2000-2006) puis du programme européen « jeunesse en action » (2006-2013) : échanges de jeunes, soutien aux initiatives, appui des « acteurs de la jeunesse », etc.

---

<sup>1</sup> Transmission d'un savoir mais aussi de valeurs « républicaines » et d'une place dans le système productif.

<sup>2</sup> Source : site Internet du PEJA ([www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr))

De l'État français, d'autre part, qui, par plusieurs dispositifs, vise à développer une nouvelle forme de relation au politique, fondée sur l'« engagement ». Comme le rappelle Jean-Claude Richez, « *jusqu'en 2010, de nombreux dispositifs ont coexisté, notamment le volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité, le volontariat associatif, le service civil volontaire, le volontariat civil à l'aide technique, le service volontaire européen, ou encore le volontariat de solidarité internationale.* » (Richez, 2011) Ces dispositifs ont été regroupés en 2010 sous un label « service civique », afin de les rendre plus lisibles.

À partir des années 2000, cette dimension politique de l'action publique à l'égard des jeunes a cédé la priorité au souci de l'insertion professionnelle. Les dispositifs se sont donc vus assigner de nouvelles fonctions : former les jeunes dans une logique de compétence et préparer leur retour sur le marché conventionnel de l'emploi. Cela s'est traduit au niveau européen par la définition d'une « stratégie d'inclusion » à l'égard des jeunes les plus démunis, dont le premier volet (2000-2006) a défini une cible prioritaire : les jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO). Ces jeunes se singularisent dans la définition européenne par des « handicaps » divers, tant économiques, géographiques que psychologiques, etc., nous y reviendrons largement.

En France, cela se perçoit par l'injonction constante de l'institution à générer des formes alternatives d'acquisition de compétences professionnelles, ainsi que par l'arrivée progressive de la thématique du volontariat dans les « circuits » institutionnels de l'insertion professionnelle (en particulier la nomination de référents « service civique » ou « mobilités internationales » dans les missions locales).

L'ensemble de ces dispositifs européens et français permettent d'avancer que le paradigme de l'action publique à destination de la jeunesse en matière de citoyenneté et d'insertion professionnelle prend de plus en plus les traits de l'« engagement », de la mobilité et de l'éducation « non formelle ».



### Le service volontaire européen<sup>3</sup>

Pour compléter les dispositifs d'échanges existants au bénéfice des étudiants (Erasmus, Leonardo...) et offrir aux jeunes (quel que soit leur niveau de formation) un accès démocratique à la mobilité, l'UE a lancé en 1996 le service volontaire européen (SVE). Après une période pilote, le SVE est devenu une des actions plébiscitées du programme jeunesse 2000-2006. Depuis 2007, il est un des volets du programme européen « jeunesse en action » (PEJA).

Labellisé « service civique » par la loi du 10 mars 2010, le service volontaire européen s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans. Il est développé dans les vingt-sept États membres ainsi que dans un grand nombre de pays partenaires de l'UE. Durant deux à douze mois, le jeune volontaire participe aux activités d'une organisation à but non lucratif (association, collectivité locale...) d'un autre pays, dans divers domaines : animation socioculturelle, protection du patrimoine, information des jeunes, aide aux personnes en difficulté...

Pour les jeunes les plus en difficulté (« jeunes avec moins d'opportunités » dans la nomenclature du programme européen « jeunesse en action »), il existe une formule spécifique de projet allant de deux semaines à deux mois et assortie d'un tutorat renforcé.

Un encadrement pédagogique personnalisé est mis en place avant, pendant et après le projet SVE par les organisations et l'Agence nationale, garantissant ainsi la qualité du projet.

Le jeune reçoit de l'argent de poche et bénéficie d'une protection sociale prise en charge par la Commission européenne. Les autres frais liés au projet (voyage, hébergement, restauration, soutien linguistique...) sont financés par le programme européen « jeunesse en action » (8 600 euros en moyenne pour un projet de neuf mois) et les organisations impliquées.

L'expérience peut être validée par la délivrance du certificat « Youthpass », fondé sur l'évaluation de huit compétences clés déterminées dans la stratégie de Lisbonne.

Aujourd'hui, les États membres sont de plus en plus convaincus qu'il faut prioriser la reconnaissance des acquis de la mobilité comme un levier vers une meilleure employabilité des jeunes.

Chaque année, six mille jeunes participent au service volontaire européen, dont neuf cents jeunes Français, qui partent dans d'autres pays (Grèce, Pologne, Allemagne, Italie, Espagne...). Il faut noter que sept cents organisations françaises concourent activement à la mise en œuvre de ces volontariats.

Au vu des résultats encourageants de cette action, la Commission européenne se donne pour objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires.

En France, c'est l'Agence française du programme européen « jeunesse en action » (AFPEJA – [www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)), implantée à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), qui est chargée, au nom de la Commission européenne, de la mise en œuvre du programme européen « jeunesse en action » (PEJA) en France.

#### ***La norme du projet et l'injonction à l'autonomie***

Le SVE et le service civique sont des dispositifs, qui, contrairement à l'école, reposent sur l'acte volontaire du jeune et ne sont d'aucune façon obligatoire<sup>4</sup>. C'est le jeune qui est tenu de manifester son intérêt en

<sup>3</sup> Ce descriptif du SVE est emprunté à Jean-Claude Richez de l'INJEP (Richez, 2011).

contactant une structure agréée à la prise en charge de volontaires, et qui, de là, sera amené à construire son projet de volontariat. Cette notion de projet est fondamentale dans le volontariat : l'accès formel au dispositif (c'est-à-dire l'obtention d'un financement et la validation par l'Agence nationale) suppose la réalisation par le jeune et par sa structure d'envoi d'un ensemble de démarches rigoureusement codifiées par l'institution, visant à formaliser les conditions pratiques et les motifs de son volontariat : durée, identification des partenaires étrangers, raisons du volontariat, programme des activités, etc.

Cette norme institutionnelle du projet est étroitement liée à celle de l'autonomie (Boutinet, 1990). Le projet de volontariat est en effet réputé individuel et laissé à l'initiative du jeune ; celui-ci est donc tenu de faire preuve de son autonomie sur un plan à la fois cognitif (concevoir le projet) et pratique (effectuer les démarches).

Cette exigence d'autonomie constitue le nouveau référentiel de l'action publique (Molénat, 2010). Les politiques sociales (réinsertion, accès à l'emploi, etc.) et celles de jeunesse (soutien financier aux initiatives, dispositifs de mobilité ou de volontariat, etc.) ont tout particulièrement mis au centre de leurs exigences la capacité individuelle des individus à formuler, puis mettre en œuvre un projet personnel (Duvoux, 2010), s'ils veulent bénéficier de l'appui institutionnel.

Mais à l'instar de Nicolas Duvoux, « *on peut se demander si cette exigence, lorsqu'elle est appliquée à des individus dépourvus des supports sociaux nécessaires pour la mettre en œuvre, ne constitue pas une injonction paradoxale, nous conduisant à parler d'une injonction à l'autonomie* » (Duvoux, 2010). En effet, si dans les catégories de pensée institutionnelles l'autonomie d'un individu semble aller de soi, il y a en réalité de grandes disparités dans la capacité des jeunes à s'approprier de façon autonome les dispositifs, autrement dit à agir dans un cadre normatif « exogène », en l'occurrence institutionnel.

L'autonomie n'est en cela pas un donné « naturel », elle est avant tout relationnelle (être autonome par rapport à une norme, ici la norme de la procédure de projet) et apprise (acquérir les dispositions nécessaires à agir de façon autonome suivant cette norme).

### ***La construction sociale des dispositions à l'engagement dans le SVE***

Tout individu agit suivant des normes d'actions plus ou moins intériorisées qui fournissent des « principes générateurs d'action ». Ces normes individuelles sont le produit de l'histoire sociale de l'individu et reflètent en cela les espaces sociaux (espace professionnel, espace du quartier, espace de la « cité », etc.) dont il est issu. L'intériorisation de ces normes par le processus de socialisation permet ainsi à la personne d'être « adaptée » à l'espace social, et donc d'y évoluer de façon « naturelle ». C'est ce qu'on appelle le « sens pratique », c'est-à-dire la capacité spontanée à agir dans un espace social dont on a intériorisé les normes d'action. C'est aussi ce qu'on pourrait appeler

---

<sup>4</sup> Le débat récurrent sur l'obligation pour tout jeune d'effectuer un service volontaire d'un an (sorte de service civil substitué au service militaire) peut laisser présager que cela le deviendra un jour.

l'autonomie, dans son sens littéral (agir suivant une règle intériorisée en soi-même), contrairement à l'hétéronomie, qui revient à agir face à une règle exogène.

L'autonomie en matière d'accès au SVE relève de ce même processus : elle suppose l'intériorisation par le jeune de normes individuelles adaptées aux normes de l'espace social du volontariat. On comprend dès lors que les individus ayant la plus grande proximité sociale avec le dispositif SVE sont les plus à même de s'en emparer de façon « autonome », alors que les plus éloignés sociologiquement auront les plus grandes peines à le faire.

Or la norme du dispositif (logique du projet, mobilité, importance de l'écrit, familiarité avec l'univers institutionnel, etc.) se rapproche le plus des caractéristiques étudiantes, et est par contre distante des jeunes de milieu populaire, notamment déscolarisés. La norme de l'autonomie en matière de SVE favorise donc les jeunes les plus diplômés, qui l'ont intériorisée, et pénalise les jeunes les moins qualifiés. Elle permet aux premiers de s'approprier le dispositif en y investissant leurs dispositions<sup>5</sup> à l'écrit, à la mobilité et à la démarche de projet, et constitue, comme le dit Duvoux, une injonction paradoxale à l'égard des seconds.

### ***Objectifs du mémoire***

Face au constat que le dispositif SVE attire principalement des étudiants, l'objectif est d'identifier les freins et les obstacles qui conduisent les jeunes les moins qualifiés et/ou en difficultés socio-économiques (identifiés sous le sigle « JAMO ») à y être sous-représentés. Le but est de comprendre le rapport différencié au volontariat selon les jeunes, à partir des représentations, des modes de sociabilités et de pratiques, et en quoi le fonctionnement institutionnel a un effet pénalisant sur certains jeunes.

Cette enquête est le fruit d'une commande de l'Agence française du programme européen Jeunesse en action (AFPEJA), qui a financé deux bourses de recherche afin de donner une assise scientifique à son action et de recadrer si besoin les pratiques professionnelles de l'institution. Comme le dit la coordinatrice nationale du SVE :

*« On a un gros souci à l'Agence, c'est qu'on bosse, on bosse, on sait des choses, [...] mais il n'y a rien de scientifique, on a des formations, mais on n'a rien sur quoi se baser qui dit qu'on est dans le vrai, que c'est ce dont on a besoin, on a une idée de la situation des jeunes en difficulté mais on n'a rien d'écrit... Enfin tu vois, on croit savoir plein de choses, mais on n'a rien d'écrit. Et ça nous manque. Et je pense qu'on aura une idée de notre travail que si on prend le temps de l'analyse de chiffres, l'analyse que vous ferez, vous, que nous on ne peut pas faire, ou qu'on n'a pas le temps de faire, et ça il faut qu'on le développe. On a besoin de choses écrites, d'analyses, et sur lesquelles se baser pour envisager des actions. Dans ton étude, il y a sans doute plein de choses qu'on va apprendre sur les structures, et pour peut-être proposer des formations, des choses à mettre en place sur le terrain, et si on n'a pas ça, on se base que sur des choses qu'on pense savoir. »*

Cette enquête s'inscrit dans une temporalité adéquate, puisque 2011 est l'année européenne du volontariat et du bénévolat. Elle fera l'objet d'une restitution orale le 5 décembre à Paris, en guise de

---

<sup>5</sup> Ces dispositions sont des structures cognitives qui orientent l'action. Elles sont acquises par l'individu au cours de son histoire sociale, il ne faut donc y voir aucune forme de « prédisposition » d'ordre génétique ou biologique.

clôture de cette année dédiée au volontariat.

### ***Plan du mémoire***

Le premier chapitre est consacré à la déconstruction du SVE, en objectivant ses multiples facettes. En tant que dispositif institutionnel, le SVE possède un public particulier, dont nous analyserons les caractéristiques sociologiques. Porté par des acteurs institutionnels et politiques, ce dispositif fait de plus l'objet d'une production de discours et de représentations dont nous verrons l'ambiguïté. Enfin, conçu dans une configuration sociale et politique qui, nous l'avons dit, lui donne un caractère normatif à plusieurs titres, nous passerons en revue dans ce chapitre les différents « prérequis » du dispositif à l'égard des jeunes, au niveau des représentations (la définition du « bon » volontaire) jusque dans ses caractéristiques les plus matérielles (la « procédure » de projet).

Face à ces caractéristiques objectives portées par le dispositif, nous montrerons dans le second chapitre comment se positionnent les jeunes les plus diplômés, d'une part, et les jeunes les moins qualifiés, d'autre part, relativement à cette norme institutionnelle. Nous verrons alors en quoi les représentations normatives et leurs traductions concrètes jouent un fort effet de sélection sociale sur les jeunes les moins dotés culturellement, c'est-à-dire les plus éloignés de la norme institutionnelle. Il s'agira donc dans ce chapitre d'objectiver les propriétés sociales des jeunes selon leur niveau de diplômes et de capitaux, susceptibles de les rapprocher ou au contraire de les éloigner du dispositif.

Mais au-delà des propriétés sociales individuelles des jeunes, je souhaite montrer dans le troisième chapitre que l'accès au SVE dépend aussi d'une configuration sociale et institutionnelle qui pénalise les jeunes les moins qualifiés ou habitant des quartiers en difficulté. La localisation des structures, le mode de recrutement des coordinateurs du SVE, le profil sociologique de ces derniers, etc., favorisent les étudiants. Il s'agira en somme de comprendre les conditions sociales de la possibilité d'une rencontre entre jeunes et acteurs institutionnels, tant au niveau du processus d'arrivée jusqu'à la structure que dans l'interaction qui s'y développe par la suite et que l'on peut nommer l'accompagnement. La diversité des représentations et des pratiques d'accompagnement chez les coordinateurs est révélatrice de trajectoires biographiques spécifiques qui amènent ces professionnels à se positionner différemment dans la relation avec le jeune, en particulier vis-à-vis de la norme d'autonomie.

Enfin, pour sortir du dualisme jeunes étudiants/jeunes sans diplôme, je souhaite présenter dans le quatrième chapitre différentes attitudes entretenues par « les jeunes » vis-à-vis du volontariat, de la mobilité et de l'espace institutionnel en général. Sans postuler de correspondance mécanique entre propriétés de position et propriétés sociales (et culturelles), nous distinguerons cinq profils de jeunes en mettant en relation le positionnement social (trajectoire, milieu d'origine, etc.) et l'ensemble des représentations, pratiques et sociabilités qui permettent de comprendre la convergence – ou la divergence – entre le cadre normatif du jeune et celui de l'institution.

## METHODOLOGIE

### *Le dispositif d'enquête*

J'ai choisi de mener cette recherche par une approche qualitative, fondée sur des entretiens approfondis. Outre un lourd dispositif technique, l'enquête par questionnaire présente en effet quelques inconvénients. Le principal de ceux-ci est que pour comprendre les raisons qui amènent ou empêchent un jeune d'accéder à un dispositif de volontariat, il est nécessaire de retracer un parcours individuel, y compris familial, afin de faire ressortir une multitude de pratiques sociales, de modes de sociabilités, de représentations, de discours normatifs, etc., ce que ne permet pas le questionnaire. Derrière ces pratiques reconstituées lors de l'entretien, le but est de faire apparaître un système de valeurs et des catégories de perceptions susceptibles de fournir des « principes générateurs d'action ». Or c'est par la nuance et les détails les plus infimes que l'on y parvient ; d'où l'utilité de l'entretien qui, par sa longueur et la situation de communication propice qu'il installe, permet une compréhension en profondeur.

J'ai pu en revanche bénéficier des résultats de plusieurs enquêtes statistiques citées au cours de la démonstration, en particulier l'évaluation du SVE réalisée en 2002 par Bénédicte Flichy. Cette évaluation n'est pas récente, mais j'ai jugé possible et utile de me servir de ses résultats dans la mesure où ils concordaient avec les miens issus de la méthode qualitative.

Je n'ai pu faute de temps m'investir dans l'observation participante. Je n'ai ainsi observé que deux réunions d'information pour le SVE.

### *Délimitation du terrain, choix des populations enquêtées*

Cette enquête a pour objet essentiel le volontariat dans le cadre d'un SVE. Néanmoins, elle aborde aussi le volontariat en service civique. Si, comme nous le verrons, l'accès (et les freins à l'accès) à ces deux dispositifs relèvent de logiques sociales similaires, ces logiques se distinguent sur le rapport à la mobilité. Le SVE étant un programme international, contrairement au service civique (quoique il développe en ce moment son volet international), on ne peut les étudier de façon indifférenciée.

L'AFPEJA étant une agence ministérielle, la commande institutionnelle de cette enquête portait sur la France entière. J'avais cependant toute latitude pour définir moi-même le terrain que je jugeais pertinent, y compris la zone géographique.

J'ai fait le choix de ne pas viser une représentativité géographique du terrain qui aurait impliqué d'échantillonner mon enquête à l'échelle nationale. Le lourd dispositif technique nécessaire à cela (nombre considérable d'entretiens, techniques d'échantillonnage) ainsi que le souci d'éviter l'illusion de la représentativité géographique, m'ont conduit à privilégier une entrée sur le terrain fondée sur les structures et sur les personnes, et non sur le territoire.

Cette entrée par les structures impliquait la définition de critères objectifs permettant un ciblage approprié à mon objet d'étude. La commande portant sur les « JAMO », j'ai fait en sorte de trouver des associations qui visent et travaillent spécifiquement avec ce public. L'Agence nationale m'a alors renvoyé vers Eurocircle à Marseille et l'ADICE à Roubaix<sup>6</sup>, connus pour effectuer un travail ciblé sur les jeunes sans diplôme ou au chômage. J'ai de plus trouvé sur Internet l'Association culturelle internationale de volontaires (ACIV) à Beauvais, correspondant au critère du public « JAMO ». Cette association stipulait en effet sur son descriptif d'accueil qu'elle effectue un travail « avec des jeunes du quartier » (classé ZUS) dans lequel elle est située.

Par ailleurs, désireux de mettre en perspective les jeunes volontaires classés « JAMO » avec l'ensemble des volontaires, j'ai contacté des associations d'envoi qui suivent toutes sortes de jeunes, sans cibler de public particulier. C'est à ce moment seulement que la dimension géographique a joué : face à la relative multitude de ces associations en France, j'ai privilégié les plus accessibles pour moi par rapport à mon domicile ou lieu de travail, sans poser de critères plus « scientifiques ».

Je suis ainsi allé voir la Fédération régionale « familles rurales » du Maine-et-Loire située à Angers, l'association Gwennili à Quimper<sup>7</sup>, le centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ) à Paris.

L'entrée sur le terrain par les structures avait deux objectifs. Je souhaitais, d'une part, effectuer des entretiens avec leur coordinateur SVE, étant donné qu'une de mes hypothèses initiales était que l'accès au volontariat d'un jeune dépend aussi de l'acteur institutionnel qui lui fait face. Je désirais, d'autre part, que ces coordinateurs me renvoient vers des volontaires au profil bien précis (niveau de diplômes, âge, sexe, éléments atypiques du processus d'engagement, etc.), ciblage qui aurait été impossible si j'avais choisi de « recruter » les volontaires à partir de l'annuaire des anciens volontaires de l'AFPEJA, qui ne comporte pas d'éléments sociologiques de nature à constituer un échantillon « raisonné ».

Pour ne pas isoler les volontaires des autres jeunes Français et comprendre ainsi l'éventuelle singularité sociologique des uns et des autres, j'ai cherché à interroger des jeunes non volontaires. Or ce « reste » de la jeunesse qui n'est pas passé par un dispositif de volontariat est immensément hétérogène et hétéroclite ; il n'était pas question de viser la représentativité. J'ai donc tenté de construire un échantillon au moyen de la méthode des « profils », en dégagant des types d'« attitude » vis-à-vis du volontariat, selon des caractéristiques sociologiques partagées. J'ai suivi pour cela une démarche hypothético-déductive : après avoir imaginé les attitudes possibles de différents jeunes vis-

---

<sup>6</sup> Je n'ai malheureusement pas effectué d'entretien formel et approfondi avec un membre de l'ADICE pour des raisons de calendrier. Je citerai en revanche un entretien avec Djamel Bennia, son directeur, réalisé par Elaine Bardot de l'université de Lyon.

<sup>7</sup> J'ai rencontré la coordinatrice de Gwennili avec qui je me suis entretenu de façon informelle, mais je n'ai pas réalisé d'entretien approfondi.

à-vis du volontariat, je me suis attaché à tester les profils ainsi construits, en les affinant et les précisant au fur et à mesure des entretiens menés avec des jeunes correspondant à mes hypothèses. De sorte que les profils présentés dans ce mémoire ont acquis à mes yeux une validité empirique.<sup>8</sup>

Concernant les volontaires, c'est l'approche déductive qui prédomine : c'est à partir des entretiens que j'ai pu identifier des facteurs sociologiques variables et construire mon analyse.

Enfin, il m'a semblé pertinent de m'intéresser aux acteurs institutionnels agissant dans l'ombre du volontariat. J'ai ainsi interrogé la référente « mobilité des jeunes » de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Maine-et-Loire, la coordinatrice nationale du SVE, travaillant à l'AFPEJA, ainsi que la référente « service civique » de la mission locale d'Angers.

*Voir en annexes le tableau exhaustif des personnes enquêtées.*

### Les acteurs du volontariat

Plusieurs types d'acteurs institutionnels interviennent dans le volontariat<sup>9</sup> :

- 1) Les structures d'envoi et/ou d'accueil agréées par l'AFPEJA ;
- 2) Les structures du champ socio-éducatif et le réseau « information jeunesse » ;
- 3) Les missions locales.

Ces structures n'ont pas toutes le même rôle. Seules celles qui ont fait l'objet d'un agrément par l'AFPEJA peuvent envoyer ou accueillir des volontaires. Cependant, il existe une grande hétérogénéité des organisations agréées : associations, lycées, collectivités locales, centres de formations, missions locales, etc. Leur rôle est d'informer, d'apporter un soutien technique au jeune ou un « accompagnement » le cas échéant, de déposer le dossier auprès de l'Agence nationale et d'assurer un suivi du volontaire pendant son séjour à l'étranger.

Les structures socio-éducatives (centres sociaux, MJC, etc.), ainsi que les relais locaux du réseau « information jeunesse » – non agréés –, ont quant à elles pour fonction d'informer le jeune des possibilités existantes en matière de mobilité et de volontariat, et ont donc en cela un rôle d'aiguillage des jeunes vers les structures agréées.

Les missions locales enfin ont pour rôle de présenter le volontariat comme un outil d'insertion professionnelle (mais pas uniquement, nous y reviendrons) aux jeunes qui les fréquentent. Elles font ensuite le lien avec les structures agréées.

---

<sup>8</sup> La méthode hypothético-déductive a également prévalu pour ce qui concerne les structures « connues » pour travailler avec les jeunes « prioritaires ». Ce n'est qu'après investigation empirique que j'ai pu constater leur relative spécificité dans le champ institutionnel du volontariat (ciblage d'un public particulier, pratiques et représentations singulières).

<sup>9</sup> Les professionnels dont il est question dans ce mémoire sont ceux au contact des jeunes ; je ne m'intéresse pas ici aux acteurs institutionnels des échelons supérieurs du circuit administratif du volontariat (commissions de sélection, chargés de missions ministériels, référents régionaux, etc.). Ceux-ci entrent dans l'objet d'étude (comme acteurs de l'imposition de la norme institutionnelle), mais il m'a fallu circonscrire mon terrain ; en tant qu'interlocuteurs directs des jeunes, les professionnels des structures locales m'ont paru prioritaires.

### *La situation d'enquête*

Les volontaires ont l'avantage d'être des enquêtés relativement faciles à interroger. Il est rare de les relancer lors des entretiens, car la plupart d'entre eux sont loquaces. C'est un reflet de leur proximité sociale avec moi. En revanche, ils ont pour particularité d'avoir intériorisé de larges pans du discours institutionnel à l'égard notamment des bienfaits du volontariat, de la rencontre interculturelle, etc. Ils entraînent ainsi souvent la conversation sur le terrain des valeurs et des discours « tout prêts », d'où la nécessité constante de les ramener aux pratiques, aux faits, c'est-à-dire aux éléments objectivables et personnels. Non pas que les jugements de valeur et les lieux communs soient inintéressants (ils renseignent au contraire sur la position dans le champ du volontariat), mais c'est le récit des pratiques – et du sens qui leur est donné – qui permet de reconstituer le système de valeur à l'œuvre dans l'action individuelle.

Par exemple, Jeanne, 21 ans, est capable de discourir de longues minutes sur les vertus de l'engagement (« nous sommes en quelque sorte les descendants des résistants de 1945 ») et de la rencontre de l'« Autre » (« l'homme par nature a besoin de découvrir d'autres cultures ») et s'exaspère presque de mes questions pointilleuses portant sur le soutien de ses parents dans ses démarches pour un SVE en Espagne. « Ce n'est pas ça qui est important ! », dit-elle.

Cependant, il est une difficulté majeure contre laquelle je butais au début, à savoir les entretiens avec les non-volontaires. Il est en effet très difficile de faire parler quelqu'un sur une absence de pratiques. Mes questions, prenant pour référentiel le volontariat au sens institutionnel, sonnaient creux et suscitaient des discours maladroits, pour la raison que les personnes interrogées soit ne connaissaient rien au volontariat, soit y avaient tellement peu réfléchi qu'elles bredouillaient des bribes de réponses.

Je me suis efforcé par la suite d'abandonner mon référentiel institutionnel (tant lexical – le « SVE », le « PEJA », etc. – que thématique – l'engagement, le volontariat, le multiculturel, etc. –) pour faire émerger le cadre de référence de l'enquêté. Je questionnais ainsi son rapport à l'école, aux éducateurs, à la famille, au travail, à l'avenir, au club de football, etc., afin d'être en mesure de reconstituer un rapport plus général au temps, à la culture scolaire, à l'institution, à l'adulte.

De plus, les modalités de pratiques et de sociabilités sont plus librement exprimées lorsque l'enquêté est implicitement confirmé par l'enquêteur dans son cadre de référence, et ne subit pas la possible violence symbolique du vocabulaire et des thématiques institutionnels que le sociologue impose par maladresse.

La rencontre avec une grande variété de jeunes, aux profils sociologiques hétérogènes, m'a par ailleurs obligé constamment à me positionner vis-à-vis d'eux. J'ai mesuré alors ma proximité sociologique avec la majorité des jeunes diplômés (le genre mis à part). Je suis en effet détenteur d'un niveau de diplômes élevé, d'un capital culturel et social important, ainsi que d'une familiarité avec le monde



institutionnel, qui me rapprochent dans mes pratiques, ma sociabilité et mes représentations du profil « type » du volontaire.

Au niveau des pratiques, j'ai derrière moi une riche expérience de la mobilité, à la fois hors et en dispositif. J'ai par exemple participé à de multiples programmes de mobilité (en particulier dans le cadre de l'Office franco-allemand pour la jeunesse), mais aussi monté en totale autonomie des projets à l'étranger s'inscrivant dans des dispositifs institutionnels.

Mes représentations sur l'Europe, sur la mobilité, sur l'institution, etc. correspondent à celles des jeunes les plus impliqués dans l'espace social du volontariat (j'avais par exemple initié un projet de SVE dans les Balkans à la fin de ma licence, avant d'y renoncer).

Enfin, mes sociabilités sont peut-être les plus révélatrices de ma proximité avec les volontaires, et encore plus avec les diplômés. Mon groupe de pairs compte ainsi plusieurs jeunes ayant effectué un SVE (que je n'ai pas interrogés, souhaitant comme je l'ai dit passer par les structures). Concernant ma proximité avec les diplômés, le mode d'accès aux jeunes non volontaires est tout à fait instructif : j'ai accédé aux jeunes très diplômés (issue l'une de Sciences-Po Rennes et l'autre d'une école de commerce réputée) par l'intermédiaire d'amis rencontrés en classe préparatoire en 2005. En revanche, j'ai dû faire appel à des relations plus éloignées pour accéder aux jeunes faiblement diplômés, travailleurs ou au chômage (y compris un intermédiaire institutionnel en la personne d'un directeur de centre social connu dans mon travail à la SNCF).

Le coordinateur de l'ACIV, ancien éducateur spécialisé issu lui-même du quartier et qui, avec ses collègues de l'association, cherche farouchement à amener les jeunes du quartier à s'emparer des dispositifs, m'a d'ailleurs interpellé à plusieurs reprises lors de l'entretien en me rendant « exemplaire » de l'autonomie et de la disposition à s'emparer des normes institutionnelles qui, selon lui, me caractérisent :

*« Tu vois, toi tu t'es démerdé pour venir ici tout seul. On [l'AFPEJA] t'a donné le projet, t'es allé voir sur une base de données, t'as vu l'ACIV et t'as appelé, c'est ça ? Tu t'es démerdé, voilà. Bah nous ce qu'on veut, c'est ça. Quand on te donne une mission, il faut être capable. »*

À la fin de l'entretien, la conversation s'engage sur mon trajet de Paris jusqu'à la structure beauvaisienne. Nassim, le secrétaire de l'association, présent lors de l'entretien, déclare : « Ah tu es venu à pied de la gare [de Beauvais, en suivant un plan], bah la mobilité pour toi c'est pas un problème ! ». Rachid ajoute : « Ça aurait été un autre jeune, il aurait pris le taxi... »

Il s'agit là d'un exemple typique de l'effet exercé par le chercheur lorsqu'il s'immisce avec ses propriétés sociales dans un espace où les acteurs ne disposent pas de ces mêmes propriétés (en l'occurrence les jeunes, pas Rachid ou Nassim qui, eux, les ont acquises). Gérard Mauger a ainsi montré en quoi, loin de chercher à « ressembler » aux individus qui lui font face, le sociologue a tout intérêt à analyser les effets de sa position sur les enquêtés (Mauger, 1991).

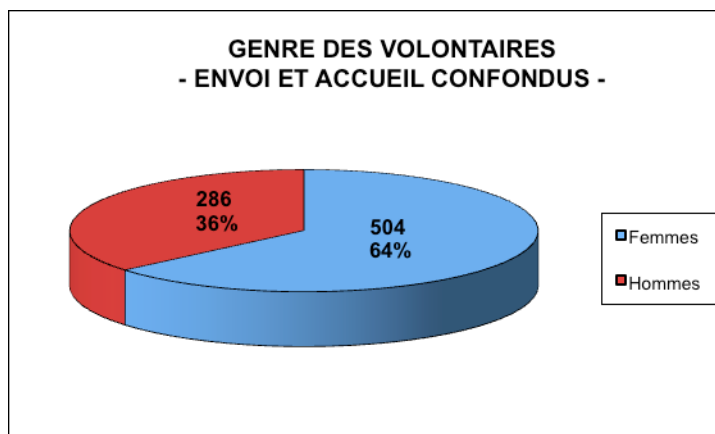
# CHAPITRE 1 : OBJECTIVER LE DISPOSITIF SVE

## I) Un dispositif socialement sélectif

Le SVE se caractérise par une prédominance des filles et de jeunes diplômés, alors qu'il n'existe aucune exigence institutionnelle en termes de qualification ni de genre. Delphine Cohen explique cela par « l'existence de processus indirects de sélection des volontaires contribuant à la construction d'un public relativement homogène » (Cohen, 2008).

### *Un surinvestissement féminin du dispositif*

Au niveau national, les filles représentaient en 2010 près des deux tiers des volontaires.



Source : AFPEJA - 2010

Les responsables de structure que j'ai interrogés prenaient cette dominante féminine sur le mode de l'évidence, comme une chose qu'ils avaient toujours vue et qui était presque naturelle. Or cette prédominance des filles est le produit de logiques sociales que l'on peut tenter d'identifier.

La première raison semble être liée à la correspondance entre activités effectuées dans le SVE ou le service civique et activités professionnelles désirées. Les filles investiraient donc ces dispositifs de volontariat pour se procurer une première expérience professionnelle, susceptible d'être valorisée sur le marché du travail. La structure sociodémographique du marché du travail montre en effet que les femmes sont majoritaires dans les secteurs de l'éducation, de l'action sociale, de la santé, de la culture, etc.<sup>10</sup>. Or, sur l'effectif de filles que j'ai interrogées, on retrouve cette structuration : trois désirent exercer dans le domaine du travail social (éducatrices spécialisées notamment), deux dans le secteur socio-éducatif au sens large (animatrices jeunesse, etc.) et deux autres dans les métiers sanitaires ou le

<sup>10</sup> Selon l'enquête « emploi » de l'INSEE (2006), citée par Delphine Cohen, 78 % des femmes exercent dans les métiers de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

service à la personne. Les trois restantes ambitionnent soit des métiers relevant d'autres secteurs, soit n'ont pas encore vraiment de projets professionnels.

Madeleine, volontaire à Unis-Cité, titulaire d'un bac SMS (sciences médico-sociales) et d'un BTS sanitaire et social, est l'exemple typique de ces jeunes filles attirées par le contenu des activités :

*« R : Quand on cherche un emploi, on vous dit oui, mais vous n'avez pas d'expérience. Et là je me suis dit, j'aurais une expérience de neuf mois là-dessus et ce n'est pas négligeable.*

*Q : Est-ce que les projets d'Unis-Cité t'ont intéressée ?*

*R : Ce qui m'a le plus intéressée, c'est de faire des projets complètement différents, sur le domaine social, l'éducation, l'accès à la culture...*

*[...]*

*Q : Comment tu vois ton avenir dans quelques années ?*

*R : (du tac au tac) Travailler et coordonner des projets dans l'insertion sociale ou professionnelle. »*

L'équipe de neuf volontaires au sein de laquelle Madeleine a effectué son service civique se composait d'ailleurs de seulement deux garçons.

La deuxième raison serait liée elle aussi à la structuration démographique du marché du travail, mais renvoie quant à elle à la difficulté pour les filles de s'insérer rapidement dans ces métiers. Le travail social, le milieu socio-éducatif, etc. sont des secteurs qui demandent de l'expérience et imposent une phase initiale de contrats courts, précaires : le SVE peut être une façon de se forger une première expérience dans un dispositif jugé plus facile d'accès que la vie active. Ainsi, selon Cohen, le volontariat « *serait un moyen pour les filles qui se dirigent vers le travail social de valoriser leurs diplômes sur un marché du travail de plus en plus concurrentiel* » (Cohen, 2008)

Les garçons, quant à eux, semblent investir davantage les volontariats du type VIE (volontariat international en entreprise), où ils représentent 69 % des volontaires (Cohen, 2008). Là encore, le contenu et l'opportunité professionnelle du volontariat semblent être des facteurs majeurs : le commerce, la production, la possibilité d'un poste à responsabilité sont des caractéristiques davantage masculines.

Tristan, ancien volontaire en Suède après des études d'ingénieur, introduit une seconde caractéristique peut-être davantage masculine : lui ne s'est pas approprié le SVE comme une expérience professionnelle, mais comme une opportunité de découvrir un pays et de bénéficier des « externalités positives » valorisables sur le marché du travail comme les langues et le réseau.

*« J'avais fait déjà des stages, mais comment t'expliquer... Je ne voyais pas forcément le SVE comme une expérience professionnelle, plus quelque chose qui me permettait de... Parce que moi je ne voyais pas ça comme du travail de travailler avec les enfants. Plus comme un truc saisonnier à faire l'été pendant que tu es jeune, certainement pas quelque chose de stable. Donc c'était plus de faire de l'animation le temps d'apprendre l'anglais, d'apprendre le suédois, de voir comment marche le modèle social, voir si ça me plaît, essayer de trouver du boulot une fois sur place, etc. »*

La « division sexuelle » du volontariat semble donc recouvrir celle du marché du travail. Notons de plus que le SVE ne bénéficie que marginalement de la suppression du service militaire (typiquement masculin), bien que beaucoup voient le volontariat comme un substitut (voir notamment le débat sur le service civique obligatoire).

### *Une surreprésentation de volontaires étudiants et au niveau socioprofessionnel élevé*

Une évaluation quantitative du SVE en 2002 portant sur plus de trois cents anciens volontaires a montré des résultats intéressants en termes de profil sociologique des volontaires, mais aussi de leur milieu d'origine (Flichy, 2002). Nous présentons ici les variables statistiques influant sur l'accès au SVE. Celles-ci feront l'objet de commentaires et de tentatives d'explications dans le chapitre suivant.

**Tableau : Profession du père**

Profession du père	Part de l'effectif de volontaires
Artisan	10 %
Cadre	29 %
Profession intermédiaire	15 %
Employé	15 %
Ouvrier	8 %
Retraité	16 %
Autre (décédé ou)	4 %

On y apprend que 44 % des volontaires ont un père cadre ou appartenant aux professions intermédiaires.

À l'inverse, 8 % ont un père ouvrier et 15 % employé. Ces chiffres montrent une corrélation entre niveau de qualification du père et accès au SVE. Ils montrent également que le secteur d'activité du père (industrie ou tertiaire) est une variable : à niveau de qualification du père égal, les fils d'ouvriers ont moins de chance d'accéder au SVE.

### **Niveau d'études**

Diplôme	Volontaires	% national en 1999, sortie système éducatif <sup>2</sup>
Inférieur au bac	5 %	40 %
Bac ou équivalent	31 %	23 %
Niveau bac +2	23 %	16 %
2 <sup>e</sup> cycle et +*	40 %	21 %

\* La décomposition précise pour les volontaires est de 2<sup>e</sup> cycle 27 % et 3<sup>e</sup> cycle 13 %.

<sup>2</sup> Source : Ministère de l'éducation nationale

Alors que 40 % des jeunes Français avaient un niveau d'études inférieur au bac en 1999, ils ne représentaient que 5 % des volontaires. À l'inverse, 63 % des volontaires étaient diplômés du supérieur, contre 37 % des jeunes Français. Les volontaires ont donc un niveau de qualification largement plus élevé que la moyenne des Français du même âge.

#### Activité avant le volontariat

Activité avant SVE	Volontaires
Études	57 %
Recherche d'emploi	15 %
CDD	16 %
CDI	7 %
Autres	5 %

Au moment de leur entrée dans le SVE, les volontaires étaient à 60 % des étudiants. Seuls 7 % étaient insérés de façon durable dans la vie active grâce à un CDI.

La prédominance d'un public étudiant laisse à penser – à tort – que le SVE est un dispositif qui s'inscrit dans un cursus universitaire, au même titre par exemple que la mobilité Erasmus, à laquelle il est fréquemment associé.

## **II) L'ambiguïté d'un dispositif public**

En réaction à l'adhésion sans nuance de beaucoup de professionnels et du grand public aux dispositifs de volontariat, Valérie Becquet note à propos du service civil « *une superposition, voire une confusion, des fonctions assignées* » à ce dispositif (Becquet, 2008). Elle fait référence aux objectifs à la fois d'« insertion socio-économique » par l'expérience et la formation professionnelles qu'il apporte, et à ceux d'« *une intégration politique par l'adhésion aux valeurs républicaines et l'intériorisation de normes comportementales* ». Or ces deux objectifs, souvent considérés comme un tout, dépendent de logiques sociales différentes qu'il s'agit de distinguer.

Il en va de même pour le SVE, tantôt présenté comme un tremplin pour l'emploi, tantôt comme un formidable vecteur d'intégration européenne par un engagement altruiste de nature à fonder une citoyenneté active et multiculturelle. Ce dispositif est ainsi présenté de façon entremêlée, d'une part, comme une opportunité matérielle et utilitaire au service du jeune dans un contexte de concurrence sur le marché du travail (l'« effet CV » du SVE et la logique d'acquisition de compétences), et, d'autre part, comme un instrument désintéressé au service du citoyen européen et de l'Union européenne. Ces deux aspects ne sont certes pas contradictoires, mais leur complémentarité (voire leur interchangeabilité) est trop souvent postulée comme une évidence.

C'est cependant dans le discours institutionnel à l'égard des « JAMO » que l'ambiguïté est la plus forte. En effet, ceux-ci sont constamment sollicités par les pouvoirs publics (en matière de volontariat comme dans d'autres domaines) pour se saisir des dispositifs proposés. Or, contrairement aux jeunes diplômés qui fournissent « tout naturellement » un contingent de volontaires suffisant – ne nécessitant pas une communication ciblée –, la sollicitation des JAMO se fait très souvent sur le mode de l'injonction. Face à ce qui est interprété comme un déficit de citoyenneté, d'intégration, d'engagement de la part de jeunes déscolarisés ou précaires, les institutions multiplient les dispositifs sans réellement faire la part des choses entre ce qui relève de l'insertion (professionnelle notamment) et ce qui relève de l'intégration (citoyenne).

L'enquête statistique, menée par Jean-François Tchernia sur le rapport au travail des jeunes Européens, montre que plus le niveau d'instruction et de diplômes est élevé, moins le travail est perçu comme une valeur centrale chez le jeune (Tchernia, 2005). À l'inverse, les jeunes ayant eu une scolarité courte placent le travail comme prioritaire dans leurs préoccupations (trouver un emploi dans un contexte de chômage) mais aussi dans leurs valeurs. Comme nous le verrons dans le chapitre sur les profils, on peut penser qu'ils sont ainsi moins disposés à envisager une activité non professionnelle à temps plein et de longue durée, comme un SVE. La façon dont le volontariat est perçu est en effet fondamentale pour que le jeune se l'approprie.

### **III) Une catégorie d'action publique : les JAMO**

Dans ce qu'elle nomme sa « stratégie d'inclusion », la Commission européenne a identifié une catégorie de jeunes : les jeunes ayant moins d'opportunités, pour qu'ils soient ciblés en priorité dans les politiques européennes de jeunesse déclinées au niveau national. Il est donc demandé aux agences nationales du programme « jeunesse en action » d'accroître leur part dans l'ensemble des volontaires, qui, selon Delphine Cohen, s'élève à environ 8 % du total (Cohen, 2008).

À l'origine, le terme « JAMO » est un outil purement administratif, une case dans un formulaire qui permet le déblocage de fonds supplémentaires au bénéfice, d'une part, des jeunes concernés et, d'autre part, des structures accompagnatrices afin de rémunérer un tuteur. Comme le rappelle Bernard Bier, il s'agit d'une notion « *essentiellement pragmatique* » (Bier, 2011)

Cependant, de catégorie administrative et budgétaire, le terme « JAMO » est devenu en pratique une catégorie de perception du monde social avec un effet de stigmatisation de certaines populations. En effet, il n'existe pas de critères précis et harmonisés à l'échelle européenne pour définir un JAMO. Le caractère hétéroclite de la liste des « handicaps » (voir en annexes) montre bien la difficulté à définir une catégorie à partir de réalités hétérogènes. Chaque structure sur le continent doit décrire lors de sa demande de subvention en quoi le jeune concerné dispose de « moins d'opportunités ». C'est l'Agence nationale qui, ensuite, valide ou non la catégorisation « JAMO », ouvrant droit à davantage de fonds,

selon les critères du pays. L'extrait d'entretien présenté dans l'encadré ci-dessous révèle l'effet stigmatisant de ce fonctionnement.

### **La construction du jeune ayant moins d'opportunités (JAMO) en Europe**

(extrait d'entretien avec un membre de l'AFPEJA)

Q : Comment on identifie un JAMO alors ?

R : Dans le dossier de demande de subvention, quand les structures disent que c'est un JAMO, elles doivent expliquer pourquoi c'est un JAMO. La Commission européenne, c'est pour ça qu'elle parle de jeunes avec moins d'opportunités dans une définition large, car dans certains pays les jeunes en difficulté, ce sont des jeunes de milieu rural, parce qu'ils n'ont accès ni à des transports ni à Internet, et du coup les sortir de là, c'est la difficulté. En France, on retient les difficultés socio-économiques ou ceux sous le coup de la PJJ. Donc c'est pour ça que les JAMO qu'on reçoit ne sont pas les mêmes JAMO que l'on envoie au niveau typologique pour la simple et bonne raison que l'on n'a pas les mêmes réalités de vie, de terrain, etc. Tu prends la Pologne. Pour elle, un jeune gay ou une jeune lesbienne est un JAMO. Parce que, pour eux, être homosexuel, c'est avoir un problème. Ce sont des jeunes ayant moins d'opportunités. C'est pour ça que la définition est super large, et que cette notion est un peu compliquée dans le programme jeunesse, car il faut trouver un consensus entre trente-et-un pays sur des définitions de termes, et parce que derrière on ne met pas tous... Et c'est là où c'est enrichissant aussi... Et les structures ont du mal à ce qu'on envoie un jeune homosexuel en Pologne, parce que pour elles, ça veut dire gérer un problème... Je me rappelle, on avait un jeune qui voulait partir il y a deux ans en Pologne. Le jeune était super brillant, mais un peu manipulateur, et la structure démarrait avec ce type de public-là, elle n'a pas trop su capter, et enfin c'était un jeune qui était séropositif. Donc il a fallu dire à la structure qu'il était séropositif, elle a demandé s'il était homosexuel, donc toi tu réponds connement : bah oui, et bah elle a refusé. En Pologne, être homosexuel est un problème. Elle l'a pas dit comme ça, mais on a bien senti que c'était pour ça... Donc on lui a trouvé un projet ailleurs, parce que lui dire que la Pologne n'acceptait pas parce qu'il était homosexuel, c'est quelque chose qu'on ne peut pas dire à quelqu'un... On lui a dit, on lui a fait comprendre que c'est aussi l'Europe, ça... Donc c'est la structure qui définit, par rapport à nos critères nationaux, la difficulté du jeune, mais en France les jeunes qui partent moins de deux mois sont des jeunes qui ont des difficultés économiques ou qui sont sous le coup de la PJJ.

Q : Et difficultés socio-économiques, ça recouvre quoi ?

R : En galère, au chômage depuis trois ou quatre ans. Par contre, contrairement au service civique, on ne demande pas de justificatif. C'est la structure qui suit le jeune, qui sait... Alors, en général, j'espère toutes, mais si ce n'est pas toutes, c'est la majorité. Les jeunes, elles ne les ont pas qu'à ce moment-là, elles les suivent depuis un bon moment. À ce moment-là, elles se disent qu'il faut qu'il fasse un SVE, ça va lui être profitable. Pour l'ADICE, le SVE n'est qu'un outil dans le parcours du jeune. Et on leur demande de nous expliquer pourquoi, et comment elles vont accompagner le jeune. Pareil, on a une ligne budgétaire qui s'appelle « besoin spécifique », avec des trucs vraiment très bêtes. Par exemple, on a eu un jeune qui partait en Finlande, il n'avait pas d'anorak, pas de truc comme ça. On a donné à la structure un petit budget pour qu'il puisse partir dans un pays froid. Ou un jeune qui ne parle vraiment pas un mot d'anglais, pour qu'il puisse acheter un bouquin, un dictionnaire, etc.

En France, le JAMO désigne essentiellement le jeune des quartiers populaires urbains, qui vit en marge des institutions scolaires ou du marché du travail. Pour l'AFPEJA :

*« La consigne, elle est surtout sur le public à toucher. [...] Nous, la porte d'entrée, c'est le public, il faut que le SVE serve à les toucher. »*

Cette entrée par le public a un effet essentialisant : en tant que catégorie collective et indifférenciée, elle empêche de considérer l'individualité des parcours ; ce faisant, elle apporte une réponse identique (selon la logique administrative du « critère donnant droit à... ») à des situations individuelles différentes.

Par ailleurs, en chargeant les structures locales d'argumenter dans la demande de subvention en quoi le jeune est un JAMO, l'Agence nationale les oblige à créer une distinction formalisée par l'écrit entre les volontaires de « droit commun » et les volontaires « dérogeant » à la règle. Elle est en cela difficilement appropriable en pratique par les professionnels sur le terrain, soit par son caractère inopérant, soit par les difficultés qu'elle induit en termes de stigmatisation. Isabelle, coordinatrice SVE d'une structure d'envoi, explique :

*« Les jeunes que je rencontre, je leur présente le SVE, je leur dis qu'une des priorités, c'est l'accès à tous et notamment aux jeunes avec moins d'opportunités, même si c'est une notion hyper floue. Après, si eux ne me disent pas : "Je suis jeune avec moins d'opportunités", qui c'est qui va le dire... C'est vraiment une notion, surtout qu'on traite de l'individuel, on serait sur des groupes venant d'un quartier porteur de handicaps, ça serait plus facile que sur des individus. Et à aucun moment, je ne peux me permettre de juger : Est-ce que je te coche ou je ne te coche pas ? (rires) Enfin, c'est vrai qu'on voit qu'il y a des gens qui sont plus loin que d'autres de ce genre de choses, mais voilà, cette notion reste floue. En tout cas, je pense que j'ai eu des jeunes avec moins d'opportunités en séance d'informations, mais quand je regarde les jeunes envoyés, c'est un profil étudiant, ça ne me semble pas JAMO. Même s'il y a des étudiants précaires, qui n'ont pas les parents derrière, il y a ça aussi. Est-ce qu'un étudiant peut être un JAMO ? Je pense que oui. Donc cette notion, elle est bien, mais... Enfin bien... Je trouve qu'elle stigmatise vachement les jeunes, ce n'est pas très valorisant de se dire : "Je suis un jeune avec moins d'opportunités"... Par contre, le fait que ce soit accessible à tous, sans diplôme, je trouve ça hyper important. »*

Cette distinction est de plus entretenue et renforcée par les conditions différenciées du volontariat : si le SVE dit « normal » dure entre neuf mois et un an, le « JAMO » effectue lui un SVE durant entre quinze jours et deux mois, avec possibilité de prolonger jusqu'à douze mois à l'issue de cette première expérience. La justification de cette distinction est que le jeune entrant dans la catégorie « JAMO » a besoin d'un premier séjour de « familiarisation » avant d'envisager un séjour plus long.

Malgré le raccourcissement de la durée du service, apparu en 2000 (le SVE dit « court terme », explicitement créé à l'attention des JAMO), la part du public ayant moins d'opportunités ne varie pas tendanciellement.

Une caractéristique du SVE, partagée par le service civique, est que certains jeunes qui entrent dans la catégorie des JAMO sont des « faux JAMO ». C'est en particulier le cas des chômeurs diplômés qui utilisent le volontariat dans la « zone grise » entre la fin des études et le premier boulot, mais dont le diplôme leur fournit un bagage que n'ont pas les jeunes les plus précaires, notamment ceux



déscolarisés précocement.

## IV) Le cadre normatif du dispositif

Comme tous les dispositifs, le SVE ou le service civique ont une genèse sociale. Ils n'ont pas été créés *ex nihilo* ; ils sont au contraire le produit d'acteurs qui s'inscrivent dans une configuration sociale et politique, et qui sont dotés de représentations et de croyances. Il convient donc de déconstruire ces dispositifs en interrogeant les représentations et croyances des professionnels qui les portent, afin de repérer les présupposés et soi-disant évidences qui dessinent les contours normatifs de l'action publique envers la jeunesse.

Ces normes de l'action publique décrivent ce qui est attendu ou présupposé chez le jeune, et, par contrecoup, ont un caractère prescriptif, voire normalisateur (le jeune « devrait » être ceci ou cela). Ce faisant, ces normes concourent à construire une exigence institutionnelle en termes de « qualités » attendues du volontaire.

### 1) *Un individu qui formule un projet*

La norme du projet est peut-être la plus prégnante dans l'espace social du volontariat. Comme le rappelle Jean-Pierre Boutinet, la notion de projet s'est diffusée dans l'ensemble des univers sociaux (famille, travail, loisirs, etc.) et est constitutive de notre « modernité ». Or les politiques publiques de jeunesse s'en sont emparées de façon massive, en conditionnant tout financement ou accès aux dispositifs à la formulation par le jeune d'un projet.

Le SVE n'y échappe pas : dès le premier contact entre une structure d'envoi et un jeune (en général une réunion d'informations collective), l'interaction est placée sur le terrain du projet :

#### Note de terrain, 5 juillet 2011 :

Autour de la table, trois jeunes filles et deux garçons sont réunis face à la coordinatrice SVE pour une séance d'informations. Après leur avoir souhaité la bienvenue, la coordinatrice ouvre un tour de table en priant chaque jeune d'expliquer les raisons de sa venue à la réunion et ses « projets » de SVE (pays souhaité, dates, durée, etc.). Deux jeunes se sont préalablement bien renseignés et ont une idée relativement précise de leur projet. Les trois autres en revanche sont bien en peine de répondre, ils reconnaissent leur ignorance du dispositif et déclarent être venus avant tout pour obtenir des renseignements, susceptibles de guider leurs choix.

À travers le récit partiel de cette réunion d'informations, on comprend en quoi la coordinatrice raisonne selon la catégorie du projet, avec les modalités qu'il inclut (temps, lieu, moyens, etc.). Si certains jeunes sont déjà entrés dans le processus de projet, d'autres n'y sont pas encore. Mais quel

que soit le stade d'avancement dans ce processus, on comprend bien que pour accéder au SVE, il leur sera nécessaire de se plier aux exigences du dispositif en termes de construction du projet.

Lors de l'entretien avec la coordinatrice évoquée dans la note d'observation, celle-ci revient sur la norme de construction de projet :

*« Le projet, c'est eux qui le choisissent. Donc ils arrivent en disant... Lors des rencontres, avant, je leur demande : "Est-ce que vous avez une idée de la zone géographique, d'une thématique.. ?" Donc pour certains oui, pour d'autres non, après l'idée, c'est qu'ils soient maîtres de leur projet et donc acteurs de leur recherche. Ce n'est pas moi qui vais trouver leur projet. Je crois que certaines organisations d'envoi le font, mais ce n'est pas notre politique ici. »*

## **2) Un individu autonome**

### **a) Une démarche personnelle du jeune, mesurée par l'institution à l'aune de sa motivation**

L'autonomie est dans le SVE à la fois un prérequis et un objectif à atteindre. La démarche de recherche du SVE est en effet laissée à l'initiative du jeune, censé prouver par là sa « motivation ». Cécile, coordinatrice SVE, dit par exemple que :

*« Pour être volontaire, il faut être motivé. Les jeunes qui partent en SVE, ce sont les plus motivés, ceux qui sont allés jusqu'au bout et qui ont fait le nécessaire. Et s'ils sont pas motivés, nous on ne fera pas le boulot à leur place. »*

Par ces mots, cette coordinatrice présente la figure « exemplaire » du volontaire : le jeune qui grâce à sa motivation a su aller au bout de sa démarche de façon personnelle. Il semble donc exister chez les professionnels une croyance dans la liberté et la rationalité des choix faits par les jeunes. Un jeune qui renonce à son SVE était, finalement, un jeune insuffisamment motivé. Mireille, une autre coordinatrice, précise que :

*« Ça se joue beaucoup sur eux, comment ils vont exprimer leur motivation. Il faut qu'il y ait quelque chose en plus pour que, d'accord, je vais consacrer du temps [à leur accompagnement]. »*

Cette injonction à l'autonomie dissimule paradoxalement une très forte codification du processus de construction par le jeune de son volontariat. Il existe des normes à respecter, un programme institutionnel auquel se conformer, qui, loin de favoriser l'originalité ou la créativité du projet individuel de volontariat, laisse parfois pour seule marge de manœuvre l'acceptation ou non des propositions de l'institution. C'est particulièrement vrai pour le service civique collectif (à Unis-Cité par exemple), où le jeune s'inscrit à un projet construit par d'autres et qu'il ne connaît parfois même pas avant de s'engager ; c'est aussi vrai pour le SVE où le déséquilibre entre une offre de projets restreinte et une demande abondante amène le jeune – pour peu qu'il ait une réponse positive d'une structure et que l'Agence nationale accepte de financer – à accepter un projet qu'il n'avait pas forcément désiré, ce que Magalie, coordinatrice, confirme :

*« Q : Et le délai moyen entre, on va dire la prise de contact avec le jeune et le départ, c'est quoi ?*

*R : Ça dépend du jeune. Si le jeune est flexible, c'est-à-dire au niveau du pays, il peut partir dans un mois. Après s'il veut absolument partir en Espagne ou en Angleterre, il peut ne jamais partir, ça c'est clair. »*

Si l'autonomie est une condition requise pour accéder au SVE, elle est également présentée comme un effet à la fois voulu et inévitable sur le jeune, en particulier à l'ACIV qui en fait un « cheval de bataille » :

*« Demain, si t'as un employeur qui te dit : "Rendez-vous à 17 h 30 à tel endroit", tu dois être capable d'y aller. On va pas te prendre la main. C'est de l'autonomie, nous on parle beaucoup d'employabilité, c'est ça. Demain, Nassim, il trouve du boulot en Pologne, sans problème il va se démerder. Paris, c'est pareil : tu dois prendre le train, le métro... Pour un jeune, on a un double objectif : qu'il soit autonome et qu'il se démerde tout seul. On parle d'employabilité, on dit aux jeunes qui ont fait un échange : mettez-le [sur le CV] ! »*

## b) L'accompagnement

Bien que tous les coordinateurs valorisent de façon constante l'autonomie du jeune, ils décrivent également leur fonction comme relevant de l'accompagnement. Mireille précise que :

*« R : On a fait des accompagnements beaucoup plus suivis de personnes qui en avaient besoin. [...] C'est arrivé, on a quelques profils dont on est content qu'ils soient arrivés jusqu'au bout.*

*Q : Et quels sont ces profils, si on prend des cas concrets.*

*R : A., par exemple, pas de diplômes, pas de revenus, pas de revenus familiaux, par contre une motivation énorme, et c'est vrai qu'il est venu très souvent, il m'appelait régulièrement, et il m'a montré qu'il était très motivé. Donc j'étais obligée de le suivre ! (rires) Il avait déjà fait un "court terme" lui, et il voulait absolument faire un "long terme". Mais il ne maîtrisait pas l'anglais, donc pour la lettre de motivation, la base de données, c'était quand même assez compliqué... On l'a retravaillée ensemble, et j'ai envoyé sa candidature du coup, ce que je ne fais pas normalement. Finalement, on a trouvé une structure qui était intéressée, donc il est parti à Amsterdam. »*

La décision d'accompagner certains « profils » qui en ont « besoin » repose sur le constat que des jeunes ne parviennent pas seuls à rédiger divers documents de type administratif (CV, lettre de motivation), ne maîtrisent pas un minimum l'anglais et n'arrivent pas à se positionner dans l'espace complexe que constitue la fameuse base de données, interface virtuelle où se déroule le « marché » des projets de volontariat.

Notons au passage que l'autonomie, telle qu'elle est, suppose par conséquent la détention de compétences linguistiques, rédactionnelles et d'une capacité à démêler l'écheveau institutionnel de la base de données.

L'accompagnement, en somme, a dans l'acception courante le but de combler le « déficit » des jeunes dans leur relation avec la procédure institutionnelle. En ce sens, il n'est pas synonyme comme beaucoup le disent d'un « empowerment » (c'est-à-dire le renforcement des ressources propres aux individus, afin de les rendre littéralement autonomes – au sens de la production de la règle par soi-même), mais plutôt de l'inculcation de dispositions manquantes afin d'être en mesure de se conformer à la norme. On peut donc aller jusqu'à dire que l'accompagnement tel qu'il est généralement pratiqué revient à faire de l'hétéronomie (la norme extérieure) une norme d'action du jeune.

Mais, comme nous le verrons dans le chapitre 3, cet accompagnement revêt différentes définitions, il ne comporte pas le même sens pour tous. Certains coordinateurs refusent en effet d'aider les volontaires dans leurs démarches ou s'en tiennent au strict minimum. La raison est parfaitement assumée : il s'agit d'inciter le jeune à agir en autonomie. D'autres coordinateurs en revanche consentent une aide ou un accompagnement plus poussé, mais toujours revient le refus de l' « *assistanat, qui reviendrait à faire à leur place* » (Cécile).

### **3) Un individu « mobile »**

Généralement associée à l'autonomie, la mobilité est une catégorie qui revient en permanence dans les propos des professionnels du SVE. S'agissant d'un programme européen créé pour favoriser la découverte de pays étrangers, il n'y a rien d'étonnant à cela. Cependant, cette mobilité n'est pas uniquement vue comme le mouvement géographique consistant à se rendre dans le pays partenaire : la mobilité du volontaire est avant tout présentée comme cognitive. Mireille déclare ainsi que « *ça change une personne, d'avoir créé des liens, de s'être retrouvé dans d'autres pays* ».

Faire l'expérience de la mobilité lors d'un SVE est réputé pour accroître l'adaptabilité, la polyvalence du jeune. Cette « transférabilité » de la mobilité géographique dans d'autres espaces sociaux que le volontariat (espace professionnel notamment) est une croyance fondamentale.

Elizabeth, la coordinatrice nationale du SVE à l'AFPEJA, établit un lien direct entre mobilité et insertion professionnelle et évoque deux de ses interlocuteurs en missions locales qui utilisent le SVE :

*« Il faut qu'il y ait quelqu'un dans la structure qui y croit... Yves, il y croit à la mobilité pour faire sortir les jeunes de la galère. Quand tu vas à Villeurbanne, P. pareil, il croit à la mobilité comme vecteur de réinsertion, ou pour se retrouver bien dans sa peau. »*

L'emploi du terme « croit » situe bien la norme de la mobilité dans une croyance partagée par les acteurs institutionnels du SVE, y compris à son plus haut niveau avec l'exemple d'Elizabeth, sur le terrain, avec l'ACIV :

*« L'idée, c'est de travailler sur la mobilité, c'est un grand axe de travail, parce qu'on se dit : "Une association, il faut que ça serve à quelque chose". Et ça sert aux personnes qui viennent dans l'association. Nassim, à travers toutes les compétences qu'il a pu acquérir durant toutes ces années, je pense que ce sont des choses qui vont lui être utiles au niveau personnel et au niveau professionnel. Il est capable de se déplacer à l'étranger, de monter un projet, de trouver des solutions. Nous, on cherche à les sensibiliser à ce qu'on appelle la polyvalence, l'autonomie, la réactivité... Et un échange, ça permet tout ça. C'est pour ça qu'on reste sur le volet "échanges" et qu'on ne le lâche pas, mais après on fait aussi d'autres actions. Par exemple, un jeune qui fait une formation de cameraman. On a reçu des personnes qui venaient d'Algérie, mais pas du tout dans des dispositifs. En fait, nous, ce qu'on cherche, c'est de drainer un maximum d'actions pour donner des compétences. Et une des compétences, c'est la mobilité. Par exemple, Redouane, pour aller au Maroc, il a dû travailler sur comment on va de l'aéroport à la ville, où on doit aller. C'est toutes ces choses-là qu'on travaille avec le jeune : combien coûte un billet, comment on fait pour en trouver un moins cher. »*

#### **4) La croyance dans l'insertion professionnelle grâce au SVE**

Avec l'émergence de la catégorie « JAMO » consécutive à l'édification par la Commission européenne d'une stratégie d' « inclusion », le SVE se voit de plus en plus présenté comme un outil d'insertion au service d'un public exclu du marché de l'emploi classique. Elizabeth précise de ce fait que :

*« On aime bien les missions locales, parce qu'a priori elles touchent un public intéressant, un public de jeunes qui galèrent potentiellement, et c'est ces jeunes-là qu'on veut récupérer dans le programme, pas que les autres jeunes, on n'en a pas besoin, mais ils ont facilement accès à l'information. [...] La consigne, elle n'est pas forcément de passer par les missions locales, elle est de toucher les jeunes avec moins d'opportunités, parce que l'État [inaudible] que celui qui est exclu, pas exclu, mais qui n'a pas accès à tous les dispositifs, c'est celui-là qu'il faut toucher au maximum [par le SVE], parce qu'il en a vraiment besoin. »*

Il existe un discours récurrent sur les compétences acquises grâce au SVE, avec un postulat rarement interrogé d'une transférabilité du volontariat en situation professionnelle. Mireille qui, au CIDJ, rencontre beaucoup de jeunes déclare :

*« Je suis convaincue que ça a une très forte valeur ajoutée. Je pense que c'est avant tout en termes de maturité, parce que même en master, où il y a beaucoup de "stage photocopie", on n'a pas eu le pied mis à l'étrier, pas eu la possibilité de prendre des initiatives, ça c'est vraiment important, et de participer dans une équipe à un projet, avec de l'autonomie, quelques responsabilités... Ça, on le retrouve vraiment peu dans le système éducatif scolaire ou universitaire. Et le fait que c'est à l'étranger, on se projette dans un autre milieu, sans repère. Et le réseau aussi, dans plusieurs pays. Et il y a des missions où les volontaires développent des compétences spécialisées, dans les secteurs de l'éducation, l'action sociale, ça c'est complètement pour eux... »*

#### **5) L'Europe et la citoyenneté**

Conçu comme outil au service de la construction européenne (voir introduction), le SVE fait l'objet d'une croyance dans sa capacité à créer des liens entre le volontaire et les personnes qu'il fréquente dans le pays d'accueil. Or cette sociabilité interpersonnelle est quasi mécaniquement personnifiée au niveau des États : en favorisant le rapprochement des personnes, le SVE se veut un outil de rapprochement des pays européens. D'où une certaine ambiguïté pour ce qui concerne la réalisation d'un volontariat dans un pays hors Union européenne. Si cela est possible, et prévu par le programme, il existe des réticences liées à l' « esprit » européen qu'incarne le SVE. Mireille, coordinatrice SVE, explique ainsi refuser de s'impliquer activement dans l'accompagnement d'un jeune désireux d'effectuer un SVE dans un pays hors UE, car cela demande une préparation bien plus soutenue de la structure<sup>11</sup> :

*« Si on me présente quelque chose qui tient complètement la route, je ne ferme pas la porte, mais à voir. Mais sinon, si je dois m'investir, j'estime que c'est au détriment d'autres envois, car si je passe deux fois plus de temps sur un projet pour un volontaire qui veut partir au Vietnam ou autre, c'est au détriment d'autres jeunes et d'autres projets. Et faire de la pub pour le SVE pour le Vietnam ou le Pérou, c'est pas très correct, je trouve. »*

<sup>11</sup> Précisons pour contextualiser que cette coordinatrice gère un très grand nombre de dossiers d'envoi (une cinquantaine par an), lié à l'envergure du CIDJ parisien qui constitue un centre de ressources très bien identifié par les jeunes. Elle reçoit en outre de trois cents à quatre cents jeunes annuellement lors de réunions d'informations bimensuelles.

Dans l'esprit du SVE, la construction de l'Europe est intimement liée à la notion de citoyenneté européenne. Or ce thème de la citoyenneté est très présent dans l'espace social du volontariat, quel que soit le dispositif. En effet, les services civils divers (ancêtres du service civique actuel) apparus dans les années 1990 étaient explicitement prévus pour les « jeunes des banlieues », avec un souci institutionnel d'« intégration ». Le volontariat a ainsi souvent été vu comme substitut au service militaire désormais supprimé, autrement dit comme outil d'encadrement des jeunes. Les émeutes urbaines de 2005 ont accéléré ce mouvement (avec le débat récurrent de l'instauration d'un service obligatoire d'un an pour tous les jeunes).

L'Association culturelle et internationale de volontaires (ACIV), sise dans un quartier sensible de Beauvais, a d'ailleurs été créée, selon son président, en référence à la délinquance. Aux débuts de cette association, dit-il :

*« On avait organisé sur le quartier un chantier, à l'initiative de la ville de Beauvais, via le conseil communal de prévention de la délinquance. »*

Aujourd'hui, le service civique et le SVE sont moins conçus comme outils d'encadrement de la jeunesse que comme outils d'épanouissement personnel, d'insertion professionnelle et de citoyenneté.

Le cadre normatif du SVE, tant au niveau des représentations que de son fonctionnement (la procédure), implique de la part des jeunes le partage de ces représentations et la détention de dispositions adéquates, susceptibles de permettre son appropriation. Or ces dispositions sont inégalement distribuées selon les individus : les rapports entretenus avec la mobilité et le volontariat sont multiples.

## CHAPITRE 2 : LES OBSTACLES SOCIAUX

Bien que le dispositif ne requière aucun niveau de diplôme ou de qualification, on constate un certain effet de sélection à l'accès au SVE, à différents niveaux.

### D) L'accès différencié à l'information

Les volontaires diplômés que j'ai rencontrés ont généralement connu le dispositif par trois moyens :

- lors de recherches personnelles liées à l'orientation universitaire ou professionnelle (sur Internet notamment) ;
- dans le cadre de la vie étudiante (forums, affichages, etc.) ;
- par le groupe de pairs.

Madeleine est de ce point de vue assez représentative des canaux de l'information étudiante, puisqu'elle a obtenue l'information sur le service civique via ces trois moyens :

*« Je m'étais renseignée sur Internet pour des stages pendant mon BTS, et j'étais tombée quatre fois sur la page d'Unis-Cité. Je me suis dit au bout d'un moment qu'il fallait que je la lise. Et je me suis dit : "Ça peut être intéressant pour moi de faire un volontariat". J'ai bien lu tout ce qu'il fallait, j'ai fait un dossier de candidature et j'ai été prise sur entretien individuel avec un coordinateur d'ici. Je les avais vus aussi sur un forum des associations à Angers, un forum Agora au parc des expos, j'avais regardé et je trouvais ça sympa. Et j'ai une copine aussi qui a fait son stage à Unis-Cité en deuxième année de BTS, on discutait, on a travaillé notre projet ensemble pour le soutenir devant le jury. Et je me suis dit : "ça m'intéresse", alors j'ai postulé... »*

Tristan, quant à lui, déclare :

*« J'ai un ami dont le frère travaille à la mairie d'Istres. "Moi, j'habite Istres, qu'il m'a dit, va t'intéresser au SVE. Je te connais depuis que tu es gosse, je sais qu'à mon avis le volontariat, ça te plairait !" »*

La première évaluation du SVE, réalisée en 2002, montre que le bouche-à-oreille constitue le premier moyen d'accès à la connaissance du SVE. Ainsi, 26 % des volontaires auraient connu le dispositif par leur réseau d'interconnaissance. Il existe donc un processus de sélection par l'information, puisque devenir volontaire suppose pour une grande part d'être inséré dans un réseau familial des dispositifs de volontariat. Mes propres investigations confirment ce phénomène ; les jeunes que j'ai rencontrés connaissaient en effet pour la plupart une personne déjà partie et qui a eu un effet parfois décisif dans leur choix du SVE. Cette personne tierce joue souvent un rôle de référent, à différents degrés : pour certains, ils ont entièrement découvert le SVE grâce à cette connaissance ; pour d'autres, connaisseurs du dispositif mais hésitants, le récit de l'expérience européenne a donné envie et a emporté la décision face aux autres dispositifs, etc. Marine, 22 ans, illustre un cas fréquent :

*« Je voulais faire quelque chose après ma première année de licence qui ne s'était pas très bien passée, je ne savais pas trop quoi, mais je voulais bouger. Ma grande sœur avait une amie qui était partie en SVE en Espagne, elle m'a conseillé d'en faire un... Du coup, je me suis renseignée et j'ai fini par partir ! »*

Delphine Cohen rappelle par ailleurs que les étudiants fréquentent davantage les lieux où ce type d'information est diffusé, comme les centres d'information, les salons de la mobilité, les forums d'orientation, etc., à l'image de Madeleine (Cohen, 2008).

## **II) Le rapport au projet**

Avoir l'information ne suffit pas, ce n'est que la première étape. Pour que le message institutionnel puisse être concrétisé en démarche vers le SVE, il faut qu'il soit approprié par le jeune et reconverti sous forme de projet dans les normes institutionnelles. Cela implique un double processus : processus cognitif d'abord qui consiste à effectuer une « projection » de soi dans un cadre de référence spécifique, puis processus de mise en œuvre des dispositions nécessaires à la construction du projet.

### **1) Le cadre cognitif du projet**

Ce cadre de référence institutionnel est partagé par les diplômés, mais nécessite pour les autres un effort de réflexivité lié à un changement de référentiels culturels consécutif au passage de la culture du « quartier » à celle de l'institution.

Tristan, titulaire d'un BTS, fait preuve d'une disposition au projet qu'il investit dans une perspective professionnelle :

*« J'allais là-bas, parce que je me suis dit peut-être que si je parle anglais, que je parle un peu suédois, je vais bosser dans l'industrie suédoise pour gagner plus d'argent. »*

Ashley, quant à elle, n'était pas dans une démarche cognitive de projet. Ma question sur ses attentes vis-à-vis du service civique est donc tombée complètement « à plat », puisque cette jeune fille n'était pas dans une logique d'anticipation.

*« Q : Est-ce que ton année de service civique, ça correspondait à ce que tu en attendais ?*

*R : J'avais pas trop d'attentes, en fait. Je savais pas vraiment où j'allais dans le service civique vu que je savais pas ce que ça voulait dire ! Après, oui, ça a répondu à certaines de mes attentes. Je ne pensais pas que j'allais apprendre autant de choses. Je ne pensais pas que ça aurait été aussi complexe, un aussi grand truc. Qu'on allait avoir autant de formations, qu'on allait rencontrer plein de gens de différentes associations, des partenaires... Un bailleur social par exemple, je ne savais pas du tout comment ça fonctionnait. »*

Puisque ces jeunes ne connaissaient pas le dispositif et donc n'ont pas anticipé ce qu'il pouvait leur apporter, la question des attentes n'a pas de sens. Je m'en suis rendu compte lors des entretiens que cette question suscitait des réponses peu convaincues. En revanche, Ashley exprime bien la lente



mutation de ces repères cognitifs sous l'effet du fonctionnement institutionnel du dispositif, qu'elle exprime par le terme « apprendre ».

Tous les jeunes ne sont pas égaux face à ces normes de construction du projet (écrit, projection dans l'avenir, logique de calendrier, etc.). La logique du projet nécessite de se projeter dans l'avenir, de construire un programme temporellement situé, qui nécessite une conduite prévisionnelle. Cette procédure « temporelle » a un effet de filtre qui exclut les jeunes n'ayant pas les dispositions nécessaires à son respect (Beaud, 1997). Il semble d'ores et déjà que la longueur du processus d'engagement (de l'intention jusqu'au départ) conduise à des défections. Robert Castel décrit le temps « incertain » et « menaçant » vécu par les individus vivant dans la précarité qui les empêche largement de se projeter dans l'avenir.

Le directeur d'un centre social de milieu rural évoquait ainsi le cas d'un jeune homme de 22 ans, père dès l'âge de 18 ans, qui vit de petits boulots précaires. Sollicité par le centre social, celui-ci avait entamé le processus pour effectuer un service civique dans un domaine qui lui tenait à cœur : la musique. Si, au début, il semblait motivé, sa présence aux réunions s'est vite espacée, son implication a diminué, si bien que le centre social a jeté l'éponge, ne pouvant porter le projet sans le jeune. L'explication du directeur est claire : « *Pour un projet comme ça, il faut s'impliquer. Mais lui, il ne pense pas au projet, il pense "qu'est-ce que je vais manger ce soir !"* ».

## **2) La pratique du projet**

À la différence du bénévolat ou d'autres formes d'engagement, le volontariat nécessite la construction individuelle d'un projet conforme à des exigences institutionnelles. De la demande d'informations jusqu'au départ effectif, se déroule un processus où le jeune est tenu de formuler et formaliser une envie puis une intention et enfin un programme.

Concernant les jeunes non qualifiés, la formalisation est plus compliquée. Planifier un projet, mobiliser les ressources adéquates, élaborer un programme nécessitent une « habitude » entretenue par l'expérience individuelle : Tristan, ancien étudiant, explique ainsi avoir préparé son entretien individuel avec la coordinatrice SVE de la même manière qu'il prépare ses entretiens de stage ou ses oraux universitaires. Le rapport à l'écrit joue également. Madjid, jeune de « cité » sans diplôme, exprime ainsi à plusieurs reprises ses difficultés à synthétiser ses idées sur le papier.

De plus, le fait que ce projet soit individuel peut avoir un effet répulsif sur des jeunes qui n'agissent généralement qu'au sein du groupe de pairs (Lepoutre, 1997). Projeter son avenir immédiat en le déconnectant de celui du groupe de reconnaissance demande une capacité à s'abstraire des liens forts, gages de sécurité du jeune. Or rompre, même temporairement avec ces liens pour se jeter dans l'inconnu, en « affrontant » le processus institutionnel, nécessite ce que Charles Suaud voit comme une « audace sociologique », inégalement partagée par les jeunes.

La sociabilité comme principe d'action caractérise notamment les jeunes des quartiers, avec son ambivalence : si ces jeunes dénigrent leur cité et leurs conditions d'existence, ils n'en ont pas moins un rapport très affectif et « identitaire » avec leur milieu d'origine, où l'« entre soi » et les réseaux de sociabilité agissent comme les garants d'une sécurité qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

À l'inverse, les jeunes ayant les dispositions pour concevoir et monter leur projet de façon individuelle arrivent le plus souvent vers les professionnels avec un projet déjà bien avancé : en autonomie, ils ont fait des recherches sur Internet, se sont informés, ont réfléchi à leurs désirs et n'attendent plus que d'être insérés dans le « circuit » SVE.

À la fin des entretiens, je demandais au jeune comment il voyait son avenir dans les années à venir. Question très difficile bien sûr à cet âge, même pour des étudiants en début de cursus, je ne cherchais pas ce faisant à obtenir des éléments concrets, mais plutôt un registre de réponses qui me renseigneraient sur le cadre de référence de la personne. Or à cette question, deux filles du même âge, membres de la même équipe de volontaires Unis-Cité, mais différentes par leur niveau d'études, m'ont donné des réponses sensiblement différentes.

Ashley, sans diplôme, a arrêté l'école au lycée :

*« Q : Et comment tu vois ton avenir dans les années qui viennent ?*

*R : (rires) Je ne sais pas, c'est super dur ! Maman de deux enfants avec un mari ! (elle réfléchit) Ce que j'aimerais, je sais pas, vu que j'hésite entre deux choses... Je ne sais pas du tout. (elle réfléchit) Je me verrais... (pause) Mais je ne sais pas ce que je serai dans cinq ans, je n'arrive même pas à me baser là-dessus. J'ai du mal à me voir plus tard. (pause) J'aimerais bien être mariée, ça serait bien. Entre 25 et 30 ans. »*

Madeleine est titulaire, quant à elle, d'un BTS :

*« Q : Comment tu vois ton avenir dans quelques années ?*

*R : (du tac au tac) Travailler et coordonner des projets dans l'insertion sociale ou professionnelle. »*

Pour ces jeunes filles, le niveau de diplôme semble déterminer un rapport à l'avenir spécifique : si, pour la première, l'avenir est incertain et associé à la famille (Castel parlerait de la « protection rapprochée » que constitue la famille pour les populations vulnérables) ; pour la seconde, en revanche, l'avenir est décrit sur le mode de l'assurance dans un registre professionnel avec, déjà, un vocabulaire correspondant au champ concerné.

### **III) Le rapport à la culture scolaire**

Le volontariat nécessite une phase préalable de formalisation du projet qui passe par la norme de l'écrit. Le volontaire est tenu de remplir un dossier, en objectivant ses projets sur plusieurs pages. Or cette phase réflexive et discursive n'est pas effectuée avec la même facilité par tous les jeunes, car elle réclame un certain niveau d'abstraction et de conceptualisation. Ces caractéristiques typiquement

scolaires filtrent les jeunes dont le parcours et le rapport à l'école sont souvent chaotiques, qui doivent fournir un effort considérable pour se remettre à niveau (d'autant plus que certains jeunes ont arrêté l'école à 16 ans et envisagent vers 20 et 25 ans un volontariat dans un but de réinsertion professionnelle, après des expériences malheureuses sur le marché du travail).

Le directeur d'un centre social d'une « cité » de l'Oise relate les efforts d'un jeune sans diplôme, qui vit de boulots précaires, pour remplir un formulaire (l'entretien ayant été informel, donc non enregistré, je reproduis cet extrait de mémoire) :

*« K., il devait remplir une fiche pour la mission locale. Je discutais avec lui, et puis je me rends compte que ça fait dix jours qu'on lui a demandé cette feuille et il l'avait toujours pas remplie. Il avait commencé, mais il ne comprenait pas une rubrique. Du coup, il avait laissé traîner le truc. Il me l'a sortie, on a fait ça ensemble. Il a compris ensuite, mais bon, tu vois, c'est ce genre de problématiques qu'on a avec les jeunes. »*

Pour accéder à l'éducation « non formelle » que le SVE apporte, il faut passer par une phase où la formalisation est importante. Ce « sas » préalable joue un effet « porte d'entrée » très sélectif qui montre le rôle crucial de l'accompagnement par les professionnels.

La capacité de la structure à établir une prise en charge adaptée au jeune, qui tient compte des besoins différenciés en matière d'autonomie, est par conséquent décisive. Or, comme nous le verrons dans le troisième chapitre, les structures qui accueillent les jeunes ayant le plus de difficultés sont celles qui sont les moins bien armées pour cela.

On le voit, ce qui distingue largement les étudiants des jeunes sans diplôme (et qui explique en grande partie la surreprésentation des premiers), ce sont les dispositions à se saisir des dispositifs. Les capitaux sociaux et culturels, notamment scolaires, sont des déterminants décisifs, tout comme l'accès à l'information. Delphine Cohen ajoute en effet que « *contrairement aux étudiants, ils [les jeunes ayant moins d'opportunités] n'ont ni cette culture de la mobilité, ni cette demande de mobilité* ». (Cohen, 2008)

## IV) Le rapport à l'Europe et à la mobilité

### **1) Les jeunes les plus mobiles sont diplômés et issus des CSP supérieures<sup>12</sup>**

Par mobilité on entend ici l'ensemble des expériences vécues à l'étranger par le jeune volontaire avant son SVE, quels qu'en soient le motif (vacances, stages, études, travail, etc.) et la durée. Le niveau socioprofessionnel des parents, ainsi que le niveau de diplômes du jeune influent sur ses chances de connaître une expérience de la mobilité.

---

<sup>12</sup> Les données suivantes sont issues de l'évaluation 2002 du programme SVE réalisée par Bénédicte Flichy. Les résultats de cette enquête disponibles sur Internet ne comportent malheureusement pas les données brutes, je ne peux donc que citer les conclusions de l'auteur.

### a) Mobilité et origine socioprofessionnelle des parents

Selon l'enquête de Bénédicte Flichy, « 47 % des volontaires ayant effectué à l'étranger un séjour dans le cadre d'Erasmus sont fils de cadres ; pour 16 % d'entre eux, leur père appartient à la catégorie des professions intermédiaires. À elles deux, ces catégories socioprofessionnelles regroupent 63 % des étudiants partis via Erasmus ».

La mobilité professionnelle de longue durée (plus de trois mois) concerne 24 % des enfants de cadres et 32 % de ceux des professions intermédiaires.

Pour ce qui concerne les stages à l'étranger effectués par les volontaires, on retrouve en premier lieu les enfants de cadres, qui représentent près du tiers de l'effectif (29 %).

Il en va de même pour les volontaires ayant effectué des séjours touristiques de longue durée (plus de trois mois), puisque 36 % de ceux-ci ont un père cadre.

### b) Mobilité et niveau d'études

Si les jeunes les moins diplômés se déplacent globalement moins, la mobilité professionnelle, ou pour un stage, est particulièrement élevée chez les étudiants.

Selon Flichy, « *les jeunes de niveau bac ont une fréquence faible (une à trois fois [dans leur vie]) ou moyenne (quatre à sept fois) de séjour de courte durée à l'étranger. Les jeunes plus diplômés (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles) ont une fréquence plus élevée.* »

Les jeunes de niveau bac + 2 représentent près de la moitié (47 %) des volontaires ayant effectué un stage de plus de trois mois à l'étranger. Il s'agit là sans doute d'étudiants en BTS ou IUT, cursus d'études courts où les stages sont obligatoires. Les jeunes possédant un diplôme de second cycle sont en revanche les plus nombreux (48 %) à avoir effectué un séjour supérieur à trois mois pour un motif professionnel.

Ashley, qui n'a pas le bac et dont les parents ont un très faible niveau d'études, décrit ses mobilités en introduisant la dimension pécuniaire de cette mobilité qui exclut les jeunes disposant de capitaux économiques restreints.

*« Q : Tu as voyagé un peu, tu es allée dans d'autres pays ?*

*R : Jamais. Déjà, c'est rare quand j'ai bougé d'Angers, à part pour aller en vacances. Jamais j'ai bougé à l'étranger, si une fois j'ai bougé en Espagne, mais c'était pour les vacances. Sinon pour aller visiter comme ça, non, jamais. Et j'ai toujours eu un problème d'argent, donc j'ai jamais pu aller où je voulais, quand je voulais. Et je suis vraiment pas douée en anglais. »*

## **2) La perception différenciée de l'Europe**

Dans leur enquête « Penser l'Europe autrement » (1990), Charles Suaud et Yves Tertrais montrent un intérêt différent pour les questions européennes selon l'origine sociale. En somme, plus on monte dans

l'échelle sociale, plus l'Europe est une notion tangible et plus on se sent concerné. À l'inverse, moins les personnes sont diplômées et qualifiées et plus elles perçoivent l'Europe comme lointaine, abstraite et même comme une menace.

La comparaison des représentations de Valérie, ancienne SVE en Lituanie et étudiante en deuxième année de licence de psychologie, et de Jean, titulaire d'un CAP de cuisine, est assez éclairante :

*« Q : Tu aimerais travailler à l'étranger ?*

*R : Ah bah oui, pourquoi pas ! (rires) Beh, franchement je me vois très bien bosser en Espagne ou en Angleterre, ou même n'importe où en Europe... Bon après faut voir ce que j'y ferais, mais quelques années comme ça, je me vois bien, oui. » (Valérie)*

Jean, pour sa part, se démarque par ses hésitations et ses remarques « convenues », lorsque j'aborde le thème de l'Europe (hausse des prix liées à l'euro, normes européennes contraignantes qui concernent le secteur de la restauration, etc.). L'Europe n'éveille aucune curiosité chez lui.

Faire le choix d'un SVE plutôt que d'un service civique ou du bénévolat, et encore plus que d'un travail salarié, implique donc que la personne soit suffisamment intéressée et convaincue que l'expatriation et la rencontre de partenaires européens lui apporteront ce qu'elle attend.

### **3) Le sentiment d'appartenance aux territoires européens**

Dans son étude classique sur les imaginaires nationaux, Benedict Anderson évoque la notion de « communauté imaginée » (Anderson, 1996), désignant par là un sentiment d'appartenance à un groupe, souvent identifié sur un espace délimité<sup>13</sup>. Elsa Ramos, dans *L'invention des origines*, décrit quant à elle l'appropriation d'« identités » géographiques (mais aussi par conséquent culturelles, voire ethniques) qui ne se superposent pas nécessairement avec le territoire effectivement habité (Ramos, 2006). Ashley, de père espagnol, déclare ainsi une identification ambivalente avec la France et l'Espagne :

*« Q : Dans quel pays tu aimerais aller si ça se fait ?*

*R : (du tac au tac) L'Espagne.*

*Q : Pourquoi ?*

*R : Parce que je suis espagnole (rires). [Elle est en « réalité » française.] Je sais pas, l'Espagne m'a toujours attirée.*

*Q : Tu parles espagnol ?*

*R : Un peu. Je ne suis pas née là-bas en fait. Mon père est espagnol, mais moi je ne suis pas née là-bas.*

*Q : Et ta mère est française ?*

*R : On est tziganes. Tout ce qui est manouche, tout ça. On a beaucoup d'origines en fait. »*

On le voit, la question est celle du territoire qui fait sens. Or, dans une perspective de volontariat, cette dimension « imaginée » de l'espace européen est cruciale. En effet, selon Céline Belot, « la question

---

<sup>13</sup> Et lorsqu'on observe les efforts de l'Union européenne pour « inventer » une citoyenneté multiculturelle, on mesure à quel point la réflexion sur les imaginaires est cruciale.

*de l'identification des jeunes aux territoires dont ils sont les ressortissants, les administrés et les citoyens (ou futurs citoyens) est au cœur du processus de socialisation politique et de construction de la citoyenneté » (Belot, 2005, p. 177).*

Cécile, 22 ans, en licence d'anglais et de père médecin, déclare ainsi :

*« J'ai toujours été intéressée par les questions européennes. J'ai fait une section européenne au lycée, j'ai fait des échanges, et puis même, pour moi c'est quelque chose d'assez fort, je me sens vraiment européenne... Française, aussi, mais c'est pas pareil. L'Europe c'est vraiment notre génération, la France c'est plus nos parents (rires). »*

Céline Belot a mené une enquête quantitative sur les sentiments d'appartenance des 18-29 ans de l'Union européenne en 1999. Il en ressort deux principaux résultats : premièrement, l'identification aux territoires de proximité (locale et régionale) est largement prédominante, en particulier rapportée à l'identification à l'Union européenne. Deuxièmement, il existe des variables sociodémographiques conduisant certains jeunes à placer le sentiment d'appartenance à l'UE en tête.

En effet, les jeunes Européens interrogés sont 48 % à placer en premier choix « la ville, la localité, le canton » comme territoires auxquels ils se sentent appartenir. La pays arrive en deuxième position (23 %), suivi de « la région et le département » (17 %). L'Union européenne n'arrive dans cette enquête qu'en dernière place, avec seulement 3 % de premier choix.

*« Le territoire, explique Céline Belot, est avant tout perçu dans sa matérialité. Il s'impose aux individus à la fois comme une ressource et comme une contrainte particulièrement structurante de leur vie quotidienne. Il est ainsi le lieu de sociabilités particulières, le lieu d'un réseau de relations tissées à travers l'expérience d'un quotidien territorial commun. » (ibid., p. 180).* Mais si le local est avant tout perçu dans sa matérialité, il n'en va pas de même de l'espace national et à plus forte raison européen, « qui se composent avant tout autour de référents imaginés », c'est-à-dire nécessitant un degré de conceptualisation et d'intelligibilité permettant de le rendre plus tangible.

Or nous avons vu plus haut que ces dispositions sont inégalement partagées dans la population et que par leurs mobilités et leur bagage scolaire et culturel, les étudiants sont davantage à même de se saisir de l'espace européen, ce que confirment les statistiques de Céline Belot. Celle-ci montre en effet que les populations les plus fortement attachées au local et au régional sont celles habitant en milieu rural (agriculteurs), les catégories populaires (employés et ouvriers) et les personnes ayant arrêté leurs études avant 18 ans. À l'inverse, avec des chiffres certes faibles, l'attachement au niveau européen et mondial concerne en priorité les étudiants, les professions intermédiaires et les personnes ayant poursuivi leurs études au-delà de l'âge de 19 ans. Nous verrons dans le dernier chapitre avec les exemples de Jean et Corentin, titulaires d'un CAP, en quoi le faible niveau de diplômes induit un rapport au local fort, qui rend l'idée de la mobilité internationale peu pertinente à leurs yeux.

Il y aurait donc un effet CSP, un effet de diplôme, et dans une moindre mesure un effet du secteur d'activité (tertiaire contre industrie et agriculture) dans le sentiment d'appartenance européen.

\* \*

Il existerait en somme deux raisons pour lesquelles les jeunes moins pourvus en capitaux (les JAMO) ne s'engagent pas (ou peinent à s'engager) dans le cadre d'un SVE. D'abord, la plus ou moins grande proximité sociale avec le fonctionnement institutionnel du SVE détermine le rapport entretenu avec ce dispositif : comme nous l'avons vu, les étudiants entretiennent une « connivence » forte, qui explique leur surreprésentation, au contraire par exemple des jeunes déscolarisés qui en sont éloignés et sont donc peu représentés. Mais ce que les entretiens révèlent, c'est avant tout une absence de connaissance de ces dispositifs et donc l'absence de désir d'y participer (voir l'encadré dans la partie méthodologie sur la difficulté à faire parler les jeunes d'une « absence de pratique »). Comme le dit Pierre Bourdieu au sujet de la fréquentation des musées, le problème se situe moins dans la relation entretenue par les jeunes de catégories populaires avec le SVE que dans « *l'absence du sentiment de l'absence* » (Bourdieu, 1969). Cela pose un problème majeur aux structures affiliées à l'AFPEJA, dans la mesure où agir auprès des jeunes déscolarisés implique, avant de réduire la distance sociale les séparant du SVE, de leur donner le désir de s'y investir qui commence par la connaissance du dispositif.

Si le rapport intériorisé des jeunes les moins qualifiés aux formes institutionnelles de volontariat constitue un obstacle à l'appropriation du dispositif, ces jeunes sont aussi tributaires d'une faible « chance » objective d'être mis en relation avec une structure d'envoi qui tiennent aux logiques propres du fonctionnement institutionnel du SVE. En somme, il s'agit de questionner les conditions sociales d'une rencontre possible entre jeunes et acteurs institutionnels du SVE.

## **CHAPITRE 3 : LES CONDITIONS SOCIALES DE LA RENCONTRE ENTRE JEUNES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS**

L'acte d'engagement dans un dispositif de volontariat comporte deux processus. Le premier est celui qui amène un jeune de chez lui jusqu'à la structure d'envoi. Les conditions objectives d'une mise en relation avec une structure d'envoi sont telles que les jeunes les moins dotés culturellement sont défavorisés par rapport aux plus qualifiés. Le second processus est celui qui commence au premier contact avec le professionnel jusqu'au dépôt de demande de subvention. C'est en quelque sorte le processus d'accompagnement que l'on peut également voir sous l'angle d'une interaction continue sur la durée.

### **D) Le processus de rencontre d'un acteur institutionnel en charge du SVE**

Tous les jeunes n'ont pas les mêmes « chances » de parvenir jusqu'à une structure d'envoi. Nous avons vu dans le chapitre 2 en quoi l'accès à l'information est capital, mais aussi en quoi il est inégalement distribué chez les jeunes. Je souhaite ici montrer les processus différenciés amenant les jeunes, selon leur localisation géographique et leurs propriétés sociale et culturelle, dans un face-à-face avec un certain type d'acteurs institutionnels. En clair, selon qu'on est un étudiant du centre-ville d'Angers ou un jeune chômeur habitant un quartier d'habitat social à la Courneuve, l'acteur institutionnel que l'on aura en face de soi ne sera pas le même.

#### ***1) Les obstacles géographiques à l'accès aux structures d'envoi***

La variable géographique ou territoriale joue en premier lieu. Les structures d'envoi rencontrées dans mon enquête se situaient généralement en centre-ville d'agglomérations. Sont alors pénalisés géographiquement les habitants de milieu rural et ceux des périphéries urbaines, puisque réunions d'informations, rendez-vous et autres interactions avec la structure les obligent à organiser le transport, voire l'hébergement. Les structures SVE ne sont pas nombreuses : dans le Maine-et-Loire, jusqu'à l'agrément de « familles rurales » à Angers, il n'existait aucune structure d'envoi ; les jeunes intéressés devaient se rendre à Nantes ou Laval. En région parisienne, le manque d'associations SVE est criant. Il n'en existe par exemple aucune en Seine-Saint-Denis, où pourtant habitent un grand nombre de jeunes entrant dans la catégorie « JAMO ». Selon la coordinatrice nationale à l'Agence, des régions rurales comme le Limousin, la Picardie ou la Corse sont très mal pourvues en structures d'envoi et/ou d'accueil.



La localisation géographique des structures n'est toutefois pas suffisante pour expliquer les difficultés à les rencontrer. En effet, selon l'évaluation 2002 du programme, 44 % des volontaires étaient « *issus de la campagne ou de communes de moins de 1 000 habitants* ». De plus, les associations Eurocircle et ADICE, situées respectivement dans les centres-ville de Marseille et de Roubaix, envoient chaque année un grand nombre de jeunes classés « JAMO », habitant pour certains des quartiers périphériques, signe que la distance géographique n'est pas un obstacle majeur.

## ***2) Les processus différenciés d'entrée en relation avec les structures d'envoi***

Les facteurs sociaux jouent principalement et favorisent les étudiants. Nous avons déjà évoqué les dispositions des jeunes diplômés à trouver l'information et à entrer en contact de façon individuelle et autonome avec la structure. Le processus de mise en relation entre le jeune diplômé et la structure agréée SVE est donc à la fois rapide et direct.

Les jeunes non diplômés des quartiers populaires ne bénéficient pas en revanche de la même exposition objective aux messages publicitaires des institutions du SVE, ont rarement un volontaire dans leur groupe de pairs et n'ont pas les mêmes dispositions cognitives à entrer en relation avec elles. Il est ainsi extrêmement peu probable qu'un tel jeune soit amené jusqu'à une structure d'envoi de sa propre initiative et avec ses propres ressources. Cela supposerait, premièrement, qu'il obtienne l'information, puis qu'il s'approprie cette information institutionnelle pour la convertir en un principe générateur d'action conforme à ses schèmes de perception (autrement dit qu'il lui donne un sens et qu'il y voit une utilité pour lui), et qu'enfin il franchisse la distance géographique et symbolique entre la structure et lui. On est là au cœur des fameux « obstacles » sociaux et symboliques séparant « le jeune des cités » de l'institution quelle qu'elle soit.

En revanche, l'acteur institutionnel avec qui le jeune est plus probablement susceptible d'être mis en face à face est, d'une part, un membre de l'univers socio-éducatif (animateurs, éducateurs, assistantes sociales, etc.) assez présent dans les quartiers populaires, d'autre part, un conseiller ou une conseillère de la mission locale. Ces structures constituent des têtes de pont de l'information institutionnelle à destination des jeunes. Elles ont un rôle attendu d'intermédiaire et de « rabatteur » sur le créneau des jeunes en « difficulté », que ne ciblent généralement pas les structures relais spécialisées sur les mobilités et volontariats européens (associations d'envoi notamment). Elizabeth, coordinatrice nationale, dit ainsi :

*« On aime bien les missions locales, parce qu'a priori elles touchent un public intéressant, un public de jeunes qui galèrent potentiellement. »*

Or ces acteurs institutionnels, missions locales ou professionnels des quartiers, ne sont pas forcément les intermédiaires adaptés pour « basculer » le jeune vers un SVE.

### **3) Des jeunes de quartier populaire pénalisés pour le volontariat dans leur rencontre avec l'institution**

Quand les étudiants arrivent dans une structure d'envoi, ils trouvent devant eux un coordinateur partageant des valeurs et des représentations proches et ayant eu un parcours de mobilité. La démarche SVE pourra donc se déclencher très vite. À l'inverse, les jeunes non diplômés ou en recherche d'emploi trouvent devant eux des interlocuteurs institutionnels « intermédiaires » (missions locales, animateurs socioculturels), pas toujours bien au fait des dispositifs existants et pas nécessairement préparés à mettre en branle un processus de SVE.

#### **a) La forte connivence sociologique entre coordinateurs « traditionnels » et volontaire « type »**

Les professionnels traditionnels rencontrés dans mon enquête présentent un niveau de diplômes plus élevé que les autres, ainsi qu'une participation accrue à des dispositifs de mobilité dès le plus jeune âge. Ils se caractérisent aussi par une surreprésentation de femmes, dont voici quelques portraits.

Isabelle est titulaire d'un master en sociologie :

*« Moi, j'ai un parcours universitaire qui n'est pas du tout lié à l'Europe dans les titres, après dans les faits... J'ai fait une première année de socio, j'ai arrêté, puis j'ai fait une année de géographie. Après je suis partie en IUT aménagement et développement du territoire, et pendant cet IUT, en licence, je suis partie en Erasmus. J'ai toujours aimé voyager. En fait, cet intérêt pour l'Europe, il était très personnel. J'ai réussi à en vivre aujourd'hui, mais il n'était pas à la base mon projet professionnel. Beaucoup de voyages personnels, un Erasmus, après ma maîtrise, j'ai voulu partir, je suis partie six mois en bénévole, et après j'ai fait un DESS sociologie appliquée au développement... »*

On repère dans ces propos un parcours universitaire qui, quoique quelque peu tortueux, débouche sur un niveau bac + 5. On retrouve également une familiarité avec la mobilité (Erasmus, bénévolat à l'étranger, voyages).

Mireille possède un doctorat en relations internationales. Impliquée de longue date dans le milieu associatif, elle établit un parallèle constant entre ses intérêts personnels (l'Europe, le voyage) et sa fonction professionnelle de coordinatrice SVE :

*« J'étais très, très impliquée dans tout ce qui est Europe. J'ai fait Erasmus, j'ai vécu cette notion de vie en communauté qui était très forte et que je trouve très importante et qu'on retrouve dans le SVE. J'ai fait du volontariat [dans la définition française, on dirait plutôt du bénévolat] à côté, je me suis impliquée dans des trucs d'éducation populaire, d'éducation non formelle, donc il y avait les deux qui se rejoignent. »*

Se définissant elle-même comme une « grande voyageuse », elle entretient de plus une correspondance avec une amie allemande et une autre espagnole. Le récit qu'elle fait de son orientation universitaire est très instructif pour comprendre la familiarité entretenue avec la mobilité :

*« J'ai réfléchi et j'ai vraiment voulu savoir ce que je voulais faire. Je me suis renseignée et j'ai voulu faire Erasmus. J'ai pas choisi une filière, j'ai choisi Erasmus. Et avec l'histoire, on pouvait faire Erasmus, donc j'ai fait histoire. »*

Le sexe féminin, le niveau élevé de diplômes, l'expérience des dispositifs et le rapport familial à la mobilité, etc. témoignent d'une forte homologie des parcours biographiques et des profils sociologiques entre le coordinateur traditionnel et le volontaire type. D'ailleurs, beaucoup de coordinateurs(trices) sont d'anciens(nes) volontaires. Ils ont donc une connaissance approfondie du SVE, qui leur donne une aisance pour monter les dossiers et aider un jeune à se projeter dans l'engagement à l'étranger. Mais plus qu'une similarité d'indicateurs objectifs, ce qui frappe est la proximité de « vision du monde », de représentations entre ces coordinateurs et ce type de jeunes. Or tous les acteurs institutionnels ne partagent pas cette « vision du monde ».

#### b) Les missions locales, des « rabatteurs » pas toujours coopératifs

Les missions locales, contrairement aux coordinateurs du SVE (voir chapitre 1), ne croient pas toujours dans l'utilité du volontariat en matière d'insertion professionnelle. Comme le regrette Sandrine :

*« Parfois, dans le discours des missions locales, ils comprennent pas. Par exemple, j'ai une conseillère qui m'a appelée : un jeune avait le projet de travailler dans l'humanitaire. Bon, c'est hyper vague. Le jeune, il a arrêté au collège, projet flou, et moi j'ai pas de projets dans l'humanitaire. Et puis, de toute façon, le SVE, il y a pas de projets dans l'humanitaire. Donc je lui explique que, par contre, on a d'autres projets. Il y avait un projet en Bulgarie sur le cinéma, donc participer à l'organisation d'un festival de cinéma. Et par exemple, elle trouvait que ça servait à rien, que c'était pas utile, parce que c'était pas lié directement au projet professionnel. Alors que, bon, le jeune est quand même parti, parce que j'ai réussi à la convaincre, parce que, parfois, c'est ça aussi, c'est le conseiller qui décide à la place du jeune. »*

Mireille ajoute que, pour la plupart des missions locales, « l'international, c'est la cerise sur la gâteau ! »

Seuls les conseillers convaincus des vertus du volontariat et/ou de la mobilité vont s'emparer du dispositif et inciter les jeunes à s'y investir. Françoise, conseillère à la mission locale angevine en charge du service civique, explique :

*« Pour moi, la porte d'entrée, c'est "je suis citoyen, j'œuvre en tant que citoyen", et je ne pense pas qu'on puisse s'insérer professionnellement si déjà on n'a pas a minima une dose de citoyenneté. »*

Cette conseillère a eu un parcours professionnel atypique et une « carrière » associative et militante riche. On peut penser que sa préoccupation professionnelle pour la citoyenneté est liée à ces expériences, contrairement aux autres conseillers qui raisonnent selon les catégories classiques de la formation et de l'emploi. Un jeune qui arrive dans la mission locale a donc d'autant plus de chances d'être aiguillé vers un dispositif de volontariat si le professionnel qu'il a en face de lui « croit » dans la pertinence de ce dispositif. Cela questionne donc le sens que revêt le volontariat pour l'acteur institutionnel (y compris l'absence de sens en cas de méconnaissance du dispositif), la représentation qu'il s'en fait et la croyance qu'il a dans ses bienfaits pour le jeune.

### c) Les animateurs jeunesse, plus proches du jeune que de l'institution

De leur côté, les professionnels du secteur socio-éducatif et des politiques territorialisées de jeunesse ne s'emparent généralement pas du SVE, soit parce qu'ils ne le connaissent pas, soit parce qu'ils n'ont pas les dispositions personnelles et le temps de monter et suivre les dossiers, soit enfin parce que l'Europe tient une place à la marge dans leurs activités et leurs projets éducatifs. Virginie Brohan, conseillère à la DDCS 49 en charge des mobilités européennes, déclare d'après son vécu professionnel que :

*« Les animateurs professionnels ne sont pas si au courant de toutes les possibilités et pourtant on les informe énormément... Et c'est même un frein pour eux-mêmes, ils n'osent pas se lancer dans ce genre de projet, tout ce qui est dossier européen, ils se disent : "C'est trop compliqué, c'est pas pour nous." Ça, c'est très fréquent. »*

Pour Jean-François Guillaume, qui analyse les politiques de jeunesse au Québec, mais que l'on peut citer pour la France, *« ces nouveaux professionnels (animateurs, éducateurs, psychologues, formateurs, médiateurs, etc.) sont eux-mêmes en large partie issus d'une frange de cette jeunesse et ils partagent avec elle un même rapport difficile aux institutions traditionnelles. »* (Guillaume, 2000)

Ces professionnels présentent donc des caractéristiques sociologiques qui semblent les éloigner de la forme institutionnelle du dispositif, d'où un effet de filtre pour les jeunes.

Les centres sociaux, MJC ou autres structures de quartier (que j'ai rencontrés pour cette recherche et dans d'autres travaux antérieurs) sont en majorité animés par des professionnels peu diplômés, occupant des postes plutôt précaires (Lebon, 2009). De plus, s'ils ont généralement une certaine ancienneté dans le milieu associatif, de l'animation et/ou des politiques de jeunesse, je n'en connais aucun qui est passé par un dispositif de volontariat. Les trajectoires de ces professionnels montrent en tout cas un rapport à la norme institutionnelle et à la mobilité bien plus distendu que les coordinatrices vues plus haut.

Un dualisme apparaît donc au sein de l'espace institutionnel entre les structures d'envoi qui placent la mobilité et les valeurs européennes au cœur de leur action et sont donc bien armées pour concrétiser un projet de SVE, et les structures « de quartier », plus généralistes qui accueillent les jeunes mais ne concrétisent pas toujours une intention juvénile en projet SVE. Or ce dualisme est préjudiciable aux jeunes les moins qualifiés, puisque le frein que constitue leur difficulté à aller chercher par eux-mêmes l'information et à se mettre en posture de projet est aggravé par la moindre implication dans le volontariat de l'acteur institutionnel qui leur fait face. Le processus est inversé chez les étudiants : se trouvant sociologiquement amenés à rencontrer directement un coordinateur SVE, leur démarche est facilitée par la familiarité entretenue par le coordinateur avec les dispositifs et la mobilité.

Or certains coordinateurs ont fait le choix de « forcer le destin » sociologique de ces jeunes moins qualifiés et, plutôt que d'attendre leur arrivée jusqu'à eux, vont littéralement les « chercher », afin de construire avec eux une démarche de rapprochement avec le dispositif institutionnel.

## Le processus de recrutement des coordinateurs SVE

Plus que les éléments objectifs caractérisant le coordinateur SVE « classique », la façon dont il est parvenu jusqu'au poste occupé lors de l'enquête renseigne sur le processus inégalitaire conduisant à favoriser les individus qualifiés dans les rouages institutionnels du volontariat, tout comme elle renseigne sur la manière dont le coordinateur conçoit son rôle.

Isabelle, dont un extrait d'entretien ci-dessus relate le parcours, explique son embauche suite à un stage en alternance dans la structure qui l'emploie actuellement :

*« J'ai eu la chance que quelqu'un de la fédération soit parti quand j'étais en stage. Du coup, j'ai postulé au poste. Connaissant le métier, j'ai été recrutée avant la fin de mon alternance. Le luxe, vraiment ! Et j'y suis restée un an et demi. Et après la fédération régionale a créé leur poste [son poste actuel]. Je me suis dit : "Chouette, moi personnellement, j'aime ça. En plus, je connais le réseau". C'est important, je pense, de connaître le travail sur le terrain. Alors j'ai postulé et j'ai été recrutée. »*

Sandrine a connu une opportunité similaire :

*« Q : Et donc, petit à petit, comment ça s'est fait alors pour que vous en veniez à travailler là ?*

*R : J'ai eu de la chance, entre guillemets, parce que ma chef, la responsable du SVE à l'envoi, est partie. En fait, elle souhaitait arrêter et travailler à Unis-Cité, et donc voilà. »*

Mireille a, quant à elle, trouvé un emploi de « simple » conseillère au sein de l'organisme qui l'emploie afin de financer sa thèse, puis a postulé et été retenue au poste de coordinateur SVE lorsqu'il a été libéré.

Ses trois exemples, frappant par leur ressemblance, permettent une analyse en termes de « carrière ». À l'issue d'un diplôme de niveau bac + 5 et fortes d'une riche expérience de la mobilité (soit hors dispositif – voyages notamment – soit dans le cadre d'Erasmus ou d'un SVE), ces personnes intègrent une structure conforme à leurs valeurs et leurs intérêts, et dans laquelle leurs dispositions à l'écrit, à la construction de projet et à l'action institutionnelle sont valorisées. Puis, à chaque fois, intervient le même point tournant : la libération du poste de coordinateur SVE constitue pour ces femmes une opportunité qu'elles saisissent avec succès.

## **II) L'accompagnement : représentations et dispositions**

La rencontre entre un jeune et l'acteur institutionnel qu'est la structure d'envoi SVE ne relève pas seulement d'un processus, elle constitue une interaction sur la durée entre deux acteurs sociaux porteurs de propriétés culturelle et sociale acquises dans leurs espaces sociaux respectifs. Autrement dit, après s'être penché sur la mise en relation, il s'agit désormais de comprendre la relation en tant que telle, qui s'instaure entre le jeune et le coordinateur du SVE.

Si les jeunes diplômés disposent d'un sens pratique qui favorise leur adaptation au champ institutionnel du volontariat, les jeunes à faible niveau de qualification y parviennent plus

difficilement, voire n'y parviennent pas du tout. Se pose alors la question de l'intervention professionnelle d'un adulte, en posture de médiation entre la procédure et le jeune.

Il se dessine dans mon enquête une nette ligne de démarcation entre trois types de coordinateurs, selon l'attitude respective adoptée vis-à-vis du volontaire et donc de son accompagnement. Pour reprendre l'idée des deux processus de rencontre avec la structure, je décris d'abord les représentations et les pratiques de la phase d'accompagnement (l'interaction) puis celles du « recrutement », autrement dit du processus d'arrivée dans la structure.

### ***1) Trois conceptions de l'accompagnement***

La notion d'accompagnement est utilisée par tous les coordinateurs lorsqu'ils décrivent leur métier. Accompagnement au projet, accompagnement technique, accompagnement au retour, etc. sont des expressions récurrentes chez eux. Or, quand on entre dans les détails, on s'aperçoit que la pratique de l'accompagnement est en réalité très hétérogène et fait l'objet de représentations diverses, souvent normatives. On peut, selon moi, distinguer trois types idéaux de l'accompagnement qui conjuguent chacun des pratiques, des représentations et une forme d'éthique. Ces trois conceptions de l'accompagnement se positionnent essentiellement vis-à-vis de la norme d'autonomie du jeune.

#### **a) L'accompagnement indifférencié de volontaires supposés autonomes**

Cette première conception de l'accompagnement se fonde sur la norme de l'autonomie inconditionnelle du jeune. Les coordinateurs ayant cette conception attendent des jeunes une autonomie préalable, tant dans l'initiative que ceux-ci prennent pour venir à la structure que dans l'élaboration ensuite de leur projet.

Comme le dit Isabelle à propos des jeunes qu'elle reçoit :

*« L'idée, c'est qu'ils soient maîtres de leur projet, et donc acteurs de leur recherche. Ce n'est pas moi qui vais trouver leur projet. Je crois que certaines organisations d'envoi le font, mais ce n'est pas notre politique ici. [...] Donc, c'est eux qui cherchent, notamment sur la base de données, ils fouillent. [...] Une fois qu'ils ont trouvé, bien sûr on en parle. J'essaie d'aider à la compréhension du projet. S'il y a des choses un peu floues, je rentre en contact avec la structure d'accueil. Et puis, parfois je dis à d'autres : "Si vous galérez, si ça fait six mois que vous cherchez, n'hésitez quand même pas à m'appeler et on voit ensemble la démarche." Je ne les laisse pas complètement seuls. Par contre, c'est eux-mêmes qui font les démarches. (pause) Souvent, ils me posent la question : "Est-ce que vous aidez ? Est-ce que vous traduisez ?" Donc je dis non ! (rires) Parce que je leur dis : "Vous avez tous un copain, un cousin, un ancien prof qui peuvent vous aider à faire ça..." Sur le CV, il y a aussi le CV Europa qu'on peut trouver. Sur la lettre de motivation, je leur dis que je veux bien la lire, même le CV, sans souci, et leur donner un avis. Mais ça sera pas forcément pour corriger les fautes. Ça sera pour leur dire si on comprend, si c'est clair. »*

Cette représentation de l'autonomie est construite socialement ; bien que la conséquence d'une telle attitude soit une importante sélection sociale<sup>14</sup>, il ne faut y voir aucune volonté d'exclure qui que ce

---

<sup>14</sup> Comme nous l'avons vu, l'imposition d'un tel filtre institutionnel joue un effet d'« écrémage » des jeunes, dont seuls restent les plus dotés culturellement.

soit. Ces représentations sont issues de multiples processus de socialisations institutionnelles, qui ont conduit la personne à intérioriser la norme de l'autonomie (au sens de la capacité individuelle à s'approprier les dispositifs institutionnels) et à la réinvestir dans le champ professionnel en tant que catégorie de pensée et en tant que pratique d'accompagnement.

Cette attitude postule que le seul frein à l'accès des jeunes au SVE est le manque d'informations. Dès lors, le travail de « recrutement » est limité à la communication institutionnelle classique<sup>15</sup>, dans l'attente de la venue du jeune. La coordinatrice explique :

*« Il y a d'abord cette phase d'informations qui est indispensable et qui se fait par des réunions mensuelles. Donc c'est une réunion gratuite, sans engagement, à laquelle participe une bonne centaine de jeunes par an, originaires du département. Donc ça, c'est fixé, c'est calé, on envoie l'info à toutes les structures jeunesse du Maine-et-Loire, à tous les PIJ, à certains lycées, certaines facs, etc. pour que les jeunes soient informés, et que, s'ils s'interrogent sur le SVE, ils sachent qu'ils peuvent venir. »*

#### b) L'accompagnement qui suppose l'autonomie du jeune mais s'adapte aux exceptions

La deuxième conception repose également sur une représentation normative du jeune en termes d'autonomie, mais reconnaît cependant des exceptions. Ces exceptions désignent des jeunes manifestement non autonomes pour réaliser les démarches institutionnelles et auprès de qui les coordinateurs consentent à s'investir davantage. Mireille témoigne de cette conception :

*« R : C'est une recherche active, donc on va pas faire les démarches à leur place. Après c'est vrai que je peux avoir une attitude différente en fonction du profil de la personne. On a fait des accompagnements beaucoup plus suivis de personnes qui en avaient besoin, mais c'est quand même malgré tout plus rare, parce qu'on a tout simplement pas les moyens de faire un accompagnement très spécialisé, très individuel. C'est arrivé, on a quelques profils dont on est content qu'ils soient arrivés jusqu'au bout.*

*Q : Et quels sont ces profils, si on prend des cas concrets.*

*R : A. par exemple, pas de diplômes, pas de revenus, pas de revenus familiaux, par contre une motivation énorme. [...] Mais il ne maîtrisait pas l'anglais, donc pour la lettre de motivation, la base de données, c'était quand même assez compliqué... On l'a retravaillée ensemble, et j'ai envoyé sa candidature, du coup, ce que je ne fais pas normalement. »*

Cet accompagnement « exceptionnel » est encore illustré par le départ d'une jeune fille classée « JAMO » :

*« On est vraiment sur toutes les étapes. On a pris un papier, on lui a dit vraiment tout... Limite si je n'y allais pas avec elle ! Je lui ai donné mon numéro de portable ce que je ne donne pas normalement, sauf à quelques-uns. Et c'est vraiment étape par étape, point barre. "Où tu descends, où tu vas" : elle avait un petit document qui lui traduisait où elle allait. Mais elle s'est quand même très bien débrouillée. »*

Le « recrutement » des jeunes est, de la même façon que le premier type, limité essentiellement à l'information. Cependant, les coordinateurs comme celle citée ci-dessus, ne sont pas opposés à faire de l'« affirmative action », autrement dit à mettre en place un fonctionnement par partenariats avec des missions locales pour recevoir des jeunes qui, sans cela, ne seraient sans doute jamais venus. Dans le

---

<sup>15</sup> Dont on a dit auparavant qu'elle privilégie les étudiants.

cas du CIDJ de Paris, c'est à l'initiative de la mission locale que ce partenariat est établi. Toutefois, grâce à cela, plusieurs jeunes gens ont pu être mis en relation avec le service SVE du CIDJ et, grâce à un accompagnement plus poussé, sont partis en SVE<sup>16</sup>.

### c) L'accompagnement qui ne présuppose pas l'autonomie du jeune mais cherche à la lui faire acquérir

Cette dernière conception de l'accompagnement se distingue des premières en ce qu'elle ne postule pas comme préalable, que le jeune soit autonome dans sa démarche et qu'il sache construire par lui-même un projet de volontariat dans les codes du SVE. Stéphanie, d'Eurocircle à Marseille, explique sa pratique de l'accompagnement avec les jeunes prioritaires.

*« Il faut une candidature en anglais, donc on fait des traductions de CV, de lettre de motivation. Alors qu'un non-JAMO, entre guillemets, il va trouver son projet lui-même. Là, on aide à trouver un projet. »*

Le « recrutement » des jeunes se fait sur un mode actif, avec, d'après mon enquête, deux méthodes. La première consiste à aller directement à la rencontre des jeunes dans le quartier, à la façon d'un éducateur de rue, ou en créant des occasions de se rendre visibles (participations aux événements festifs du quartier, organisation de « portes ouvertes », etc.), ce que raconte Rachid (lui-même ancien éducateur de rue, comme son collègue Hakim)<sup>17</sup> :

*« Pour trouver les jeunes, on fait du terrain. C'est eux qui font le bouche-à-oreille : « J'ai participé à un échange, on est parti en Espagne, en Italie, c'est super ! » Et ces jeunes nous ramènent d'autres jeunes. »*

La deuxième consiste à multiplier des partenariats variés et approfondis avec des structures fréquentées par les jeunes moins qualifiés ou en réinsertion.

*« Nous, on est assez connus. Donc après, il y a pas mal le phénomène de bouche-à-oreille sur des jeunes qui sont partis, qui en parlent à leurs amis, donc les amis viennent, etc. Après tout le travail qu'on a fait avec les missions locales. Avec des structures comme les centres sociaux ou l'EPID<sup>18</sup>, etc. Ça fait qu'il y a des conseillers qui nous appellent. Chaque fois qu'on a de nouvelles offres, on les envoie à ces structures. Des conseillers nous appellent pour nous envoyer des jeunes et après les jeunes, enfin je veux dire, souvent il y a quand même pas mal de jeunes motivés une fois qu'ils ont eu l'information. On n'a pas de difficultés à trouver les jeunes. [...] On a fait un énorme travail de réseau et ça paye aujourd'hui. » (Stéphanie, Eurocircle)*

L'ADICE de Roubaix a également un réseau très étoffé, selon son directeur Djamel Bennia :

---

<sup>16</sup> La coordinatrice SVE du CIDJ parisien ajoute en fin d'entretien qu'elle aimerait pouvoir se consacrer à un suivi des jeunes plus approfondi, mais qu'elle ne dispose pas suffisamment de temps pour cela. Ce qui pose la question des moyens.

<sup>17</sup> Pour éviter les logiques bureaucratiques qui commandent de prendre rendez-vous avec la personne idoine, de se rendre au lieu indiqué, etc., l'association ACIV s'est implantée au beau milieu du quartier Argentine de Beauvais, au pied des tours, dans un local municipal regroupant plusieurs services publics. Rachid affirme d'ailleurs que, pour leur parler, nul besoin de prendre rendez-vous, « à l'association, les portes sont grandes ouvertes ! ».

<sup>18</sup> Établissement public d'insertion de la défense



*« On travaille beaucoup avec les villes, on travaille avec les missions locales, avec des associations de proximité, des centres sociaux, des clubs de prévention pour certains publics, des centres de formation notamment dans le cadre des programmes de formation de la région Nord-Pas-de-Calais en matière d'insertion des jeunes, et des entreprises également. »*

L'accompagnement, dans la conception de ces structures, c'est aussi et peut-être surtout d'aller à la rencontre du jeune, ne pas l'attendre, ce qui serait inconcevable pour le premier type étudié plus haut selon qui le volontaire est, comme son nom l'indique, un jeune qui fait acte de volonté.

## **2) Les spécificités de l'accompagnement du jeune en « difficulté »**

Les trois associations identifiées dans mon enquête comme spécialisées sur les « jeunes prioritaires » (ADICE à Beauvais, Eurocircle à Marseille et ACIV à Beauvais) témoignent d'une similarité de représentations et de pratiques d'accompagnement. Or il se trouve que ces associations parviennent sensiblement plus que les autres à insérer des jeunes dits « JAMO » dans des dispositifs. Il s'agit maintenant de comprendre ce qui dans leurs pratiques d'accompagnement (et donc leurs représentations) produit ce résultat.

### **a) Une conception éducative**

Ces coordinateurs conçoivent leur action comme un apprentissage et se donnent presque une fonction éducative à la mobilité. Rachid, de l'ACIV, l'explique clairement :

*« Ce qu'on fait, c'est qu'on va d'abord proposer au jeune une aventure collective à travers les échanges de jeunes, et vu que, nous, on bosse sur la mobilité, on veut montrer d'abord au jeune en partant en groupe comment on part, comment acheter un billet, comment on se débrouille, et ensuite, une fois qu'il a acquis cette notion de mobilité, de pouvoir partir dans un cadre perso et/ou avec nous. »*

Le résultat est celui-ci :

*« On a des jeunes maintenant qui ne viennent plus nous voir, parce qu'ils ne nous appartiennent pas... Ils partent d'eux-mêmes, je trouve ça super. On leur met le pied à l'étrier, et quand on apprend qu'ils sont partis tout seuls, on est content, on a fait notre boulot. »*

Le secrétaire de l'association renchérit et illustre l'intériorisation de la norme d'autonomie :

*« On leur met le pied à l'étrier, mais l'objectif, c'est qu'après, dans un cadre perso, ils soient capables de remobiliser ça. Là on a fait un échange (montre un article) "cinq jeunes femmes découvrent l'Allemagne". Avant elles n'avaient jamais voyagé, je pense qu'elles ne s'en sentaient même pas capables elles-mêmes, elles sont parties avec nous, elles ont vu ce que c'était de prendre un avion, un tram, un machin sur place. Elles ont rencontré des amis croates. Et cet été, elles partent dans un cadre privé, elles toutes seules, en vacances chez leurs amis. Elles n'ont plus besoin de nous, elles sont capables de partir de Beauvais, de prendre le train, le RER pour Roissy et de prendre un avion pour la Croatie. Alors que six mois avant, on leur aurait dit : "Vous partez en Croatie chez vos amis", elles ne l'auraient pas fait. »*

## b) Adapter le dispositif au jeune et non l'inverse

Ces coordinateurs tiennent compte des caractéristiques des jeunes en matière de temporalités et de rapport à la mobilité (chapitre 2). Dès lors, ils ne cherchent pas à les envoyer coûte que coûte en SVE, mais souhaitent construire avec eux une démarche progressive. C'est ce que résume Rachid :

*« Le principal, c'est que les jeunes entre eux fassent quelque chose ensemble. Doucement, faut pas leur demander l'impossible. Les jeunes ne vont pas tous au même rythme. On apprend aussi à les connaître, les jeunes. Le jeune qui va baisser les bras au bout de deux jours d'action qu'on va lui proposer... Imagine si on est à deux mille kilomètres ! On peut pas se tromper, alors de temps en temps on les pousse. »*

Pour favoriser cette adaptation (cette « acculturation ») aux dispositifs de mobilité, le choix est souvent fait par l'ACIV ou Eurocircle de proposer au jeune une première expérience de mobilité courte et collective, sous la forme d'un échange de jeunes, vu comme un premier pas dans l'univers du volontariat et susceptible de générer une dynamique. Stéphanie l'explique :

*« Nous, la logique, c'est que quand les jeunes ne sont pas vraiment prêts pour un SVE, ils partent d'abord sur un échange encadré. Et ensuite, s'ils le souhaitent et si on les sent assez autonomes, ils partent en SVE court terme. [...] Mais des jeunes qui n'étaient pas prêts, ça arrive rarement, parce que quand on ne les sent pas prêts, nous on a la chance de pouvoir leur proposer d'autres projets de mobilité avant le SVE. Donc ça permet, entre guillemets, de les tester, de partir avec eux de manière encadrée sur un projet court et de voir comment ça se passe, pour qu'on les envoie pas au casse-pipe quoi. »*

Le raisonnement est le même à l'ACIV :

*« Tous les jeunes qu'on voit pour le SVE, on essaie de les faire partir d'abord en échange. Ça nous permet de voir à l'étranger comment ils se comportent – parce que si déjà une semaine, on voit qu'ils ne tiennent pas la route, alors six mois en SVE, qu'est-ce que ça va être ! [...] (s'adressant à moi) Aujourd'hui, moi, je ne vais pas te proposer de partir dans le cadre d'un SVE. Tu peux paraître sympa, mais il faut qu'on te connaisse un peu mieux. Alors on va peut-être te proposer de venir au Maroc avec nous. Dix jours, douze jours, on va apprendre à te connaître dans la vie de tous les jours. »*

Par ailleurs, ces structures développent des stratégies pour pallier la longue durée du processus de départ en SVE, ainsi que pour éviter l'obstacle de la recherche via la base de données. La stratégie du projet « préfinancé » est particulièrement prisée et efficace. Le directeur de l'ADICE rappelle d'ailleurs que sa structure ne fonctionne que par ce moyen.

### Encadré : Le projet préfinancé

Cette technique – qui dans son résultat est identique au fonctionnement du service civique – consiste pour la structure à initier une démarche de projet SVE avec un partenaire étranger, à obtenir un financement et, une fois le projet construit, à y placer un jeune. Cela permet de raccourcir drastiquement le temps écoulé entre l'arrivée du jeune dans la structure et son départ effectif, puisque la démarche de projet a déjà été réalisée. Stéphanie d'Eurocircle revient sur cette pratique :

*« Ce qui est pratique ici, c'est qu'on a déjà des projets de financés. Je sais pas comment font les autres associations, mais en général, quand elles déposent une demande de subvention, elles ont déjà les jeunes d'identifiés. Nous, quand on dépose une demande de subvention, on n'a que les partenaires d'identifiés et ensuite on recrute les jeunes que quand on a des projets financés et du concret à leur proposer, parce qu'avec ce type de public, on peut pas fonctionner en disant : "On va peut-être te trouver un projet dans six mois ou huit mois." Ce qui se passe avec les jeunes diplômés qui peuvent chercher sur la base de données, il faut après déposer une demande de subvention, on sait pas si ça va être accepté, etc. Il faut travailler sur une autre logique qu'avec les JAMO, où là je peux leur dire : "J'ai ça comme projet, tu peux partir dans un mois." [...]*

*« C'est pour ça que ça marche pas dans plein de structures, parce que les jeunes vont faire beaucoup d'efforts, envoyer des candidatures, passer par la base de données, mais il y a vraiment peu de projets. Ça prend tellement de temps que ça peut pas forcément marcher à mon avis [...] C'est surtout que déjà vous avez vu comment ça marche : on était devant la base de données, déjà il est découragé. C'est en anglais, il ne comprend pas. Il faut envoyer des tas de candidatures pour espérer avoir une réponse. Après il faut déposer des demandes de subvention, c'est pas possible quoi. Déjà moi-même, les jeunes diplômés, j'en ai très peu qui partent avec la base de données. La plupart d'entre eux partent avec des projets qui sont déjà financés. Donc, au final, ça revient au même, ils ont le catalogue, entre guillemets, de projets et ils partent sur un projet déjà financé. Il y a en a quelques-uns qui trouvent leurs projets eux-mêmes, mais c'est une minorité. »*

Enfin, ce type d'accompagnement se caractérise par un suivi en face à face beaucoup plus important.

Stéphanie déclare :

*R : C'est sûr qu'on les voit beaucoup plus souvent que les autres, concrètement beaucoup plus de rendez-vous.*

*Q : Ça peut aller jusqu'à combien de rendez-vous ?*

*R : Je sais pas trop, le jeune peut passer cinq ou six fois, en organisant en plus une formation de trois jours avant le départ. »*

### c) Du projet au parcours

Ces coordinateurs se caractérisent par une conception assez atypique du dispositif en général et du SVE en particulier. En effet, plutôt que de raisonner selon la logique du projet institutionnel, ils préfèrent penser le parcours du jeune. Il s'agit là d'un basculement qui n'est pas que sémantique : cela revient en effet non pas à réfléchir sur le moyen de se conformer au dispositif (logique de projet), mais plutôt à imaginer comment le dispositif peut devenir un moyen au service du parcours du jeune.

Le directeur de l'ADICE exprime cette idée par un refus catégorique de ce qu'il appelle le « placement » :

*« R : De toute manière, pour nous, les projets, ce n'est qu'un moyen. L'idée, c'est d'adapter le projet du jeune avec les places qu'on a. Si le jeune, il nous dit : "Je veux vite apprendre l'anglais" ou "je veux aller dans tel pays", on lui dit que ce n'est pas possible. On ne fait pas de placement. Si on faisait du placement, on dirait : "On a x places, postulez ici, on retient votre candidature, vous pouvez partir." On n'est pas dans du placement.*

*Q : Donc vous êtes vraiment dans un travail autour du projet du jeune ?*

*R : Oui, car la question de la construction du sens, elle réside là. Et puis, tout le reste va s'articuler autour, sinon ça ne sert à rien, on fait pas du placement. Le placement, c'est ce qu'il y a de plus simple : "J'ai tant de place, vous faites l'information sur le tant de place et le meilleur l'emporte." On a peut-être même pas besoin de les voir, on peut dire aux missions locales ou à x partenaires : "Il faut qu'il parle anglais, etc., on vous envoie les places, trouvez-nous les gens." Ça pourrait être comme ça. »*

Refuser le « placement », c'est mettre au centre de l'action institutionnelle le parcours du jeune, et non le dispositif. Comme Djamel Bennia ajoute, « *tout le travail consiste à identifier à quel moment [le jeune] sera prêt* ». J'ai plusieurs fois entendu au cours de cette enquête un discours stigmatisant certaines grosses structures qui sont critiquées pour envoyer des SVE « à la chaîne », c'est-à-dire en se préoccupant plus des possibilités (notamment financières) de concrétisation du projet que du sens que celui-ci revêt dans le parcours du jeune.

Cela implique de fournir un accompagnement non seulement technique, focalisé sur le projet de court terme, mais un accompagnement de long terme et multidimensionnel, qui prend en compte l'ensemble des aspects de l'expérience du jeune. Comme le rappelle souvent les membres de l'ACIV, il faut en effet « *connaître le jeune* ».

#### d) Une connivence utile mais pas nécessaire entre le jeune et le coordinateur

Ce qui frappe à l'ACIV de Beauvais, c'est la forte homologie sociale entre les acteurs de la structure et les jeunes du quartier.

Rachid, le coordinateur, explique :

*« Nous, la philosophie première, c'était de travailler avec les jeunes de quartier. Tous ceux qui sont ici (désignant les membres de l'association présents dans la salle) sont du quartier. On traîne dans le quartier, on connaît la problématique du quartier, et 80 à 90 % des jeunes qui participent à nos échanges sont des quartiers de Beauvais. »*

Anciens éducateurs de rue, Rachid et son collègue Hakim ont longtemps côtoyé les jeunes en « galère » et les connaissent bien. Il en va de même pour le directeur de l'ADICE, Djamel Bennia, ancien conseiller à l'insertion de jeunes en mission locale. Si ces parcours atypiques se démarquent de ceux des coordinateurs « classiques » (vus plus haut), c'est que leur arrivée dans l'univers institutionnel du volontariat s'est produite suite à un cheminement personnel qui les a conduits à se poser préalablement la question de la place du jeune de quartier dans la « cité », avant de se poser la question du dispositif<sup>19</sup>. Le volontariat et la mobilité sont ainsi devenus chez eux des moyens à

---

<sup>19</sup> Contrairement aux coordinateurs « classiques » dont nous avons vu que les trajectoires individuelles sont imprégnées par les expériences de mobilité et de volontariat en dispositif, qui exercent un effet de socialisation au niveau des représentations.

disposition du parcours du jeune et non des fins (ce qui, nous l'avons vu, passe par un rejet du « placement »).

Djamel Bennia parle ainsi de son parcours avant qu'il ne crée l'ADICE en 1999 :

*« Mon emploi ne me correspondait pas du tout. J'étais conseiller à l'insertion des jeunes en mission locale. La logique de placement ne me convenait pas, et puis, sur la question de la mobilité, je pensais que c'était très largement [inaudible]. »*

Les membres de l'ACIV font preuve de la même réflexivité à l'égard du public avec lequel ils travaillent :

*« Nassim : Mais nous, on bosse sur un public différent. On est une structure de quartier, on est implantés au milieu des tours... Mais on voudrait cerner un autre public, et peut-être que si on bossait qu'avec des étudiants, là on aurait du monde.*

*Rachid : Non, attends, Nassim, c'est plus compliqué que de dire : « Avec le public des quartiers, on va dans un mur. » Si on s'orientait, comme on le fait de plus en plus, vers un public en majorité universitaire, ça serait plus facile pour nous. Mais nous, on est sur un projet : on a envie de faire partir des jeunes de quartiers, voilà, et ça, on ne le lâchera pas. Et là, on se réoriente un peu : il faut brasser. Et si on avait quatre étudiants pour deux jeunes de quartiers, peu importe. »*

Ces pratiques spécifiques d'accompagnement ne semblent cependant pas corrélées à la « connivence » sociale entretenue avec ces jeunes. En effet, Stéphanie, coordinatrice à Eurocircle, a suivi un parcours semblable à tout point de vue à ces homologues des structures d'envoi classiques (voir ci-dessus). Pourtant, elle développe des pratiques d'accompagnement que l'on pourrait croire typiques d'individus au parcours atypique avec un certain succès, puisque Eurocircle envoie chaque année de nombreux volontaires classés « JAMO ». Nul besoin semble-t-il alors de posséder des dispositions particulières pour y parvenir, la question est davantage au niveau cognitif, au niveau des valeurs et des représentations que l'on se fait des jeunes et de son métier.

La jeunesse ne se réduisant pas à l'opposition binaire volontaire diplômé/« JAMO », je souhaite montrer maintenant la diversité des profils de jeunes face au dispositif SVE.

---

Aucune ne m'a dit en effet avoir choisi ce métier pour travailler avec un public spécifique, mais plutôt pour travailler sur l'international, sur le volontariat, etc.

## CHAPITRE 4 : CINQ PROFILS DE JEUNES FACE AUX DISPOSITIFS DE VOLONTARIAT

Le discours institutionnel et celui du sens commun tendent à réduire le public du SVE à une opposition « JAMO »/« non-JAMO » ou étudiant/« JAMO ». Or les entretiens montrent une grande variété de nuances dans la composition du public de volontaires et celui de non-volontaires. Ces nuances interviennent au niveau des dispositions mais aussi au niveau des représentations.

Je souhaite présenter ici plusieurs profils de jeunes selon leur rapport au volontariat. L'objectif est de mettre en perspective les volontaires par rapport à l'ensemble de la jeunesse française (sans prétendre bien sûr à l'exhaustivité). Globalement, chaque profil correspond à un, deux ou plusieurs enquêtés. Mais, en tant que reconstitutions théoriques, les profils sont davantage des idéaux types que des photographies de la réalité.

### **Profil 1. Le volontaire type : une jeune fille en études**

Ce premier profil correspond, nous l'avons vu, aux deux tiers environ des volontaires. Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (surtout en sciences humaines), les volontaires de ce profil sont à 70 % des filles et montrent une certaine proximité sociologique avec les exigences de l'accès au volontariat (projection dans l'avenir, construction du projet, présence de volontaires dans l'entourage, etc.). De plus, leurs entretiens témoignent d'une réflexivité stratégique importante : sur leur parcours, leurs capacités, leur avenir, etc.

Lorsqu'on les interroge sur leurs motivations à s'investir dans le dispositif, on remarque premièrement que le volontariat peut être approprié à des fins professionnelles, par l'escompte de l'acquisition de compétences ou pour étoffer le CV, mais il ne faut pas y voir qu'une instrumentalisation.

#### ***1) Des valeurs d'engagement particulières***

Si les étudiants emploient souvent le terme d'engagement et se représentent leur SVE comme tel, il est nécessaire de décrypter ce à quoi ce terme renvoie pour eux. En effet, ce que l'on met couramment derrière le terme « engagement » (le « don » de soi, l'altruisme, le désintéressement) ne reflète pas bien les motivations exprimées par la plupart des jeunes interrogés. Ceux-ci affirment explicitement que ce qu'ils viennent « chercher » est davantage un épanouissement personnel, décrit comme la découverte de cultures, la rencontre d'autrui, etc., mais n'emploient pas le vocabulaire « militant » que l'on retrouve sans doute plus (c'est une hypothèse, mon terrain ne me dit rien là-dessus) chez les volontaires de solidarité internationale et de l'« humanitaire ». Il semble d'après les entretiens que l'engagement pour eux consiste à partir un an hors études, hors travail, hors vacances, à être

modestement indemnisé et à occuper une activité qui ne fait pas forcément sens pour eux, ou qui les intéresse à la marge, mais qui leur donne pleinement le sentiment d'être utiles. Evelyne, 19 ans, explique ainsi :

*« J'avais envie avant de me lancer dans les études, de faire quelque chose pour les autres, d'être utile. Je voulais me donner un an comme ça pour bosser dans une association. Je savais pas trop dans quel secteur d'ailleurs, pour quel public. Et du coup, j'ai trouvé une association en Italie qui bossait avec des enfants handicapés ou autistes. Et puis beh, j'y suis allée, ça s'est super bien passé ! »*

Il semble bien que l'engagement ne signifie pas un « effacement » de soi devant une cause (logique militante) ou un public nécessiteux (logique compassionnelle, voire misérabiliste), mais au contraire l'affirmation d'une individualité qui est prête à donner de toute bonne foi de son temps et de son énergie qui, cependant, attend plus ou moins consciemment de cette expérience une forme de réciprocité (compétences, langue, découverte, sociabilités affinitaires, plaisir, etc.). Les motivations sont donc multiples, entremêlées, pas toujours exprimées de façon explicite, si bien que seuls des entretiens qualitatifs approfondis permettent d'en mesurer les nuances (contrairement à la logique du formulaire quasi systématiquement utilisé dans les structures).

### **1) Rapport au travail et à l'argent**

S'engager au sein d'un SVE n'est pas un acte allant de soi, car ce dispositif ne relève pas du parcours « attendu » du jeune (si tant est qu'on puisse encore parler de parcours attendus). En raison de la faible renommée du SVE chez les recruteurs, du faible poids de la certification finale (le « Youthpass ») et du caractère non formalisé des compétences potentiellement développables, on ne peut pas le voir comme un dispositif de préparation à l'entrée sur la marché du travail (ce qui n'empêche pas d'en attendre des retombées positives en matière de travail), ni même comme un travail en tant que tel. De plus, en raison de la faible indemnité du SVE (quoique supérieure à celle du service civique), on ne choisit pas un volontariat pour l'argent<sup>20</sup>. Le choix se fait donc au niveau des valeurs.

Tristan explique sa vision du travail, de l'argent et sa conception de la vie :

*« Tu vois, j'ai l'impression que je vis pour rencontrer des gens. Pas pour travailler ou faire de l'argent. Si j'ai de l'argent, c'est pour mes passions, pour voir du monde, pour faire la fête... Et je me suis rendu compte au final qu'il y avait beaucoup d'ingénieurs qui passaient du temps à travailler, à faire de l'argent et qui partaient au Club Med deux semaines en Tunisie... Au final, ils restent entre Français, bouffent de la bouffe française et ils ne connaissent rien à la culture. J'ai toujours trouvé ça ridicule, pas du tout mon modèle de vie. Ma façon de voir était plus de mettre des sous de côté pendant trois ou quatre ans pour pouvoir voyager pendant longtemps. Depuis toujours. J'aime bien aller au contact des gens. Je n'ai jamais été très riche, parce que j'ai toujours vécu avec mes bourses. Mais je ne vise pas forcément à être plus riche, parce que au final quand tu as de l'argent, c'est "agrandir la maison, faire des murs plus grands qui te séparent des gens..." Ce n'est pas être plus à l'aise avec les gens. C'est pas mon but dans la vie que d'avoir une grande baraque. Tout ça me paraissait stupide, n'avait pas de sens. »*

---

<sup>20</sup> Une conseillère de mission locale m'a cependant affirmé avoir rencontré des jeunes volontaires en service civique dont la motivation était l'argent : non éligibles au RMI car trop jeunes ; et n'ayant pas suffisamment travaillé pour avoir droit aux ASSEDIC, ils avaient vu dans le service civique le moyen d'obtenir un pécule régulier.

## Profil 2. Le jeune en « galère »

Il s'agit du jeune adulte, sorti tôt du système scolaire sans qualification, qui alterne phases de chômage, de petits boulots, et dont les ressources sont dépendantes du système de protection sociale. Majoritairement de sexe masculin, ces jeunes – comme les deux que j'ai rencontrés – ont pour certains commis des faits de petite délinquance. Leur famille, parfois d'origine immigrée, est dotée de faibles capitaux économiques, ainsi que culturels et sociaux. Très éloignés des dispositifs de volontariat, ils représentent typiquement le « JAMO » de la définition européenne.

D'un point de vue méthodologique, il est très difficile lors des entretiens de les faire réagir sur le volontariat : ne connaissant pas les dispositifs, ils expriment un très fort sentiment (parfois de façon explicite) que cela « n'est pas pour eux ». Leur rapport à l'institution est plutôt difficile : tant l'école que les différents services publics qu'ils sont amenés à fréquenter leur semblent distants socialement. Ces institutions ne font pas sens pour eux, encore moins le volontariat au sein d'un dispositif et l'Europe.

Madjid, 21 ans, au chômage, exprime lors de l'entretien son ambivalence vis-à-vis de la mobilité : s'il reconnaît qu'il aimerait voyager, qu'un SVE tel que je le lui décris lui paraît motivant, il ramène constamment la conversation sur la difficulté d'une telle entreprise et ne semble finalement pas disposé à quitter son quartier, où, comme il le dit, « *je sais pas trop ce que je ferais là-bas ; moi, mes potes, ma famille sont ici...* »

Mireille raconte les préparatifs du départ d'une jeune fille déscolarisée, au chômage, arrivée via la mission locale et qui n'a jamais voyagé de sa vie. L'aspect amusant de ce récit ne doit pas faire oublier que ce qui apparaît comme une évidence aux plus familiers de la mobilité ne l'est pas pour tous les jeunes :

*« Je lui dis tout simplement : "Alors comment tu fais pour partir, est-ce que quelqu'un t'accompagne ou pas ?" Donc elle me dit : "Peut-être mon frère ou... On verra. Mais je prends le RER A." Je lui fais : "D'accord, tu prends le RER A, mais après tu fais quoi ?" ; "Beh, le RER A et après c'est bon ! Beh oui, Charles de Gaulle, Charles de Gaulle-Étoile !" Elle voulait aller jusqu'à Charles de Gaulle-Étoile ! (rires) »*



## Le « dé clic » d'une jeune fille de la cité

*L'entretien avec Ashley se termine. Néanmoins, en attendant l'arrivée de la volontaire suivante, nous poursuivons la conversation sur le balcon. L'enregistreur est resté allumé.*

« Q : Comme je te disais, j'essaie de comprendre ce qui bloque les jeunes des quartiers à s'engager...

R : J'ai vu une jeune sur Internet, je ne sais pas si elle était immigrée, mais en tout cas une étrangère qui parlait du service civique justement et qui disait que ça lui avait beaucoup apporté. Et je pense que ce qui bloque un peu les gens, c'est la peur d'être mal vus, parce que la fille dans ce reportage disait : "Moi ce qui me retenait, c'est la peur de la différence, du racisme, d'être critiquée parce que je porte le voile." Et en fait, elle a essayé d'enlever ces préjugés-là et elle l'a super bien vécu. Et je pense qu'il y en a beaucoup qui sont bloqués là-dessus, qui ont peur d'être mal jugés. *(pause)* Et aussi, le problème dans les quartiers, c'est que j'ai l'impression que les jeunes se mentent à eux-mêmes... Par exemple, si je parle à mes potes de ce que je fais, ils vont dire : "C'est bien ce que tu fais." Mais si je leur dis : "Toi, pourquoi tu ne le fais pas ?" Ils vont me répondre : "Ça va pas, je vais jamais aller là-dedans." C'est comme s'ils avaient l'impression de se sentir supérieurs dans leur manière de parler : "Je ferai jamais ça, ça va pas... !" Alors qu'en réalité, c'est plus qu'ils se disent : "Je ne pense pas que je me ferai accepter." Ils ont plus peur du jugement qu'autre chose. *(pause)* Ils sont un peu ancrés dans leur vie aussi. Parce que moi, je ne sais pas... Peut-être que si j'étais toujours dans ce milieu-là, je ne l'aurais pas fait... C'est peut-être que j'ai un peu changé. Et je l'ai fait à 20 ans, donc j'ai un peu mûri. Peut-être qu'ils sont un peu ancrés dans leur monde, parce qu'il y en a plein qui ne font pas de service civique, mais qui ne font rien d'autre à côté, qui traînent... Il faut se poser la question : "Pourquoi ils ne s'engagent pas en tant que volontaires ?" Mais il n'y a pas que là-dedans qu'ils ne s'engagent pas. Ils ne s'engagent nulle part en fait. J'ai plein d'amis qui ne font rien, qui se lèvent à 14 h. Tout ce qu'ils attendent, c'est que les autres sortent de cours et du travail pour aller les voir et traîner, discuter. Il y en a plein qui sont comme ça, et ce n'est pas qu'au niveau du service civique, au niveau du taf, ils ne travaillent pas... Ils sont ancrés là-dedans, au bout d'un moment quand tu ne fais rien, tu t'habitues à ne rien faire et tu restes là-dedans... Et un jour ou l'autre, ils auront peut-être le dé clic de se dire : "Ah mince, j'ai 20 ans, il faudrait peut-être que..." Comme moi, je l'ai eu un jour !

Q : Et à ton avis, comment on pourrait développer le service civique avec ces jeunes-là ?

R : Je pense qu'il faudrait qu'ils insistent auprès de ces jeunes-là avec les réunions d'informations. On ne leur en parle pas assez. Unis-Cité, ce n'est pas connu. Moi je l'ai connue complètement par hasard ; je n'ai jamais entendu dans le quartier que Unis-Cité ça existait. Donc je pense qu'ils ne connaissent pas. Quand on me demande ce que je fais, que je dis : "Je travaille à Unis-Cité." Ils me disent : "Bah, Unis-Cité, c'est quoi ?" Personne connaît ! Et s'ils ne connaissent pas, ils ne peuvent pas venir, tu vois ? Moi je l'ai connue par hasard, aucun de mes amis ne connaissait Unis-Cité. Le message ne passe pas super bien. C'est compliqué, et il n'y a pas beaucoup de communication d'Unis-Cité. Ce que je veux dire, c'est que le site Internet... C'est bien de faire un site Internet, mais si je me mets à ma place, j'ai jamais trouvé Unis-Cité sur Internet... Quand je cherche des trucs, je vais pas chercher sur ce genre de sites-là... Je ne pense pas que j'aurais trouvé sur Internet. Peut-être que si c'était connu, ils s'investiraient plus, je ne sais pas... Et je vois Steven, celui qui s'est fait virer. Lui il a connu, parce qu'il a rencontré un jeune d'Unis-Cité dans un train, donc complètement par hasard ! Ils ont commencé à discuter : "Tu fais quoi ?" ; "Ah tu fais Unis-Cité." Et du coup, ça l'a intéressé et il a été se renseigner. Sinon, il n'aurait peut-être jamais connu Unis-Cité. L'information, elle ne passe pas beaucoup dans les quartiers, les jeunes que j'ai rencontrés, ils ne connaissent pas. »

### Profil 3. Le « transfuge »<sup>21</sup>

Comme les précédents, les jeunes de ce troisième profil ont une origine populaire qui statistiquement les prédispose peu au volontariat. Pourtant, des rencontres décisives (dans mon échantillon d'enquêtés : d'enseignants ou d'éducateurs – peu du groupe de pairs) les inscrivent peu à peu dans une démarche institutionnelle. Grâce à un fort accompagnement (contrairement au profil 1), ils acquièrent pour certains de l'autonomie en matière d'accès aux différents dispositifs qui leur permet (pour l'un en tout cas) d'obtenir des responsabilités. Ce processus d'acquisition des dispositions institutionnelles est progressif, il ne se fait pas du jour au lendemain. Il est fait d'une succession d'occasions, d'expériences, de découvertes qui ont une fonction d'apprentissage de pratiques et exercent un effet cognitif sur le cadre de référence du jeune (dispositions, représentations, rapport à soi, à son environnement, etc.)

Nassim est issu d'un quartier classé ZUS et a connu l'enfance « classique » du jeune de quartier sensible. Or sa rencontre à l'adolescence avec un éducateur de l'association a constitué un tournant, puisqu'il a gravi petit à petit les échelons institutionnels du volontariat, jusqu'à en devenir une sorte de porte-parole auprès des jeunes du quartier où est implantée l'association.

*« R : Au début, j'étais un simple jeune [...], j'étais venu simplement pour participer. J'ai fait un premier échange, je suis parti en Italie. Et de fil en aiguille, je venais souvent au bureau et je me suis investi... Depuis deux ans environ, j'ai pris un peu plus de responsabilités. Je suis devenu secrétaire et je m'investis de plus en plus... Mais à la base, j'étais simplement comme Redouane, j'ai été venu, j'ai découvert, j'ai fait un échange... »*

*Q : Et qu'est-ce qui t'a fait venir la première fois ?*

*R : Je connaissais Rachid sur le quartier. Il m'a proposé si je voulais partir, pareil, c'est le bouche-à-oreille... C'est ce qui a fonctionné pour moi, il a dit : "À l'ACIV, on fait ça." Moi je suis venu. À l'époque, je me rappelle, j'avais ramené un pote à moi Ludovic, du quartier aussi. Et voilà, comme ça m'avait plu, qu'un an après on m'a proposé un deuxième, je suis parti. Et ensuite, j'ai fait des chantiers, environ un par an en moyenne. Des chantiers et des échanges, j'ai fait les deux. Et je me suis investi, j'ai commencé à venir au bureau, à rester, à voir comment ça fonctionnait. Et de fil en aiguille, j'ai tout simplement pris des responsabilités. Ce week-end, j'étais encore en Allemagne pour une visite préparatoire d'un échange qu'on a au mois d'août. »*

Nassim se définit lui-même à plusieurs reprises au cours de l'entretien comme « porteur de projet », signe que la norme institutionnelle lui est désormais si familière qu'il en utilise le vocable et les catégories de façon spontanée.

Tous les jeunes appartenant à ce profil que j'ai rencontrés avaient, comme Nassim, effectué un échange collectif avant de partir en individuel. Il s'agit là d'un parti pris de la plupart des associations

---

<sup>21</sup> L'expression « transfuge » (peu délicate il est vrai) a été employée par les sociologues de l'école (notamment Jean-Pierre Terrail) pour désigner des jeunes qui ont connu une réussite scolaire alors que leur origine sociale ne les y prédisposaient pas (Bourdieu parle aussi de « miraculés »). Je réutilise ce terme afin de désigner les jeunes, qui, alors que les conditions sociales objectives (vues dans le chapitre 2) les défavorisaient, sont tout de même parvenus à s'approprier les dispositifs institutionnels.

ciblant les jeunes des quartiers prioritaires, afin de ménager une progressivité dans le rapprochement avec la norme institutionnelle jusqu'au départ « autonome ».

J'avais fait l'hypothèse, au début de cette enquête, que, pour certains de ces jeunes, le volontariat aurait pu constituer une opportunité d'acquérir des titres institutionnels (certificats, attestations) qu'ils ont échoué à obtenir dans le système scolaire. Or cela ne me semble pas être le cas d'après les jeunes interrogés : une telle intention suppose une bonne anticipation et une bonne connaissance à la fois du dispositif et de ce qu'ils peuvent en attendre. Or ces jeunes n'avaient pas les dispositions à se projeter dans l'univers institutionnel du volontariat lorsqu'ils y sont arrivés, comme le montre l'exemple d'Ashley :

*« Q : Et pourquoi le service civique et pas un autre volontariat, comme par exemple le SVE ?*

*R : Parce que je n'ai connu que celui-ci ! En fait, je n'avais jamais entendu parler de service civique, je ne savais pas trop ce que ça voulait dire... Et je ne me suis pas renseignée tant que ça en fait. Je ne savais même pas qu'il y avait d'autres services civiques qui existaient. Je l'ai appris à Unis-Cité, on m'a dit qu'il y avait le service civique [sic] européen, celui à la Croix-Rouge, plein de trucs comme ça... »*

À l'image d'Ashley, l'arrivée dans le dispositif ne s'est pas faite sur le mode du projet, qui suppose une dissociation cognitive entre une conduite institutionnelle présente et un objectif à atteindre différé dans le futur. Elle s'est faite dans l'instant, parce qu'un acteur institutionnel est venu les « chercher ».

Pour les jeunes interrogés dans mon enquête, le SVE ou le service civique ne créent pas une « vocation », ils permettent et accélèrent un processus de recodage des dispositions individuelles dans le champ institutionnel, le cas échéant professionnel. Le processus est avant tout cognitif : c'est au niveau du cadre de référence mental que se joue ce recodage. Je ne parle pas en effet d'une conversion de dispositions en compétences professionnelles (la mesure de ces compétences demanderait une étude spécifique). Le processus qui amène un « jeune de quartier » à devenir un volontaire au sens institutionnel se joue donc dans une forme d'institutionnalisation des structures cognitives (une intériorisation de la norme institutionnelle) sous l'effet de processus socialisateurs exercés lors des expériences en dispositif et qui s'expriment par des dispositions « nouvelles » à s'approprier des dispositifs aux caractéristiques auparavant exogènes.

Contrairement aux étudiant(e)s ayant déjà une connaissance et une expérience dans le travail social et qui manifestent de la connivence avec le SVE, les volontaires de milieu populaire que j'ai interrogés ne possédaient pas préalablement cette correspondance entre pratiques institutionnelles et pratiques personnelles (issues de la socialisation familiale et/ou scolaire notamment). Comme le dit Ashley à propos d'un projet environnemental :

*« Au début, ça ne m'intéressait pas trop, parce que moi et les écogestes... Je veux dire chez moi, on ne fait pas le tri, on fait attention à l'eau quand même par rapport à la facture, mais c'est juste pour ça, pas pour la planète. Et le projet m'a permis de m'intéresser à la planète, et moins aux économies. En fait, j'ai appris en apprenant aux autres ! Ici, ce qui intéressait les jeunes, c'était plus le fait de faire des économies, mais moi ça m'a plus mis dans le système : "C'est plus pour la planète que pour les économies." »*

En l'absence de connivence entre jeunes et dispositifs, il se passe un processus d'acculturation du volontaire aux normes du dispositif (déclinées en projets) sur le mode de l'apprentissage. D'ailleurs, pour ce qui concerne le travail social ou socio-éducatif, le SVE ou le service civique font passer les jeunes de milieu populaire « de l'autre côté de la barrière » : auparavant usagers fréquents des centres sociaux, MJC, au contact d'assistantes sociales, d'éducateurs et d'animateurs multiples, le volontariat donne à ces jeunes l'opportunité d'être du côté de la prescription institutionnelle.

Pierre Bourdieu explique que l'irruption dans un espace social inconnu, dont les normes ne correspondent pas à celles intériorisées, produit une intense réflexivité, à partir de laquelle l'individu se positionne vis-à-vis de l'espace social. Ashley exprime sa crainte du racisme, celle d'être stigmatisée pour son accent, etc. Elle place ainsi le curseur de ses motivations sur le terrain des préjugés (préjugés qui sont l'illustration typique de la tension entre représentations issues d'espaces sociaux différents) :

*« Q : Et toi, tu as répondu quoi pour tes motivations ?*

*R : (rires) Ça date ! (elle réfléchit) Je crois que j'avais dit que c'est parce que j'aimais les principes, de casser les préjugés, d'arriver et de se dire : "C'est pas grave si c'est une personne vers qui je n'aurais jamais été avant... J'y vais quand même." Parce que je vois ce que j'ai vécu, il y a tellement de préjugés sur les gens. On leur parle pas, mais quand on leur parle, on se dit qu'on a complètement faux et que la personne est différente de l'idée que je m'en faisais. Donc j'aimais bien ce principe-là, et j'aimais bien aussi le principe de travailler en groupe, avec des personnes diversifiées...*

Comme le dit la jeune fille dans l'encadré du « profil 2 », le moment de réflexivité amène le jeune de milieu populaire à craindre le stigmate, ce qui conduit souvent à son auto-exclusion du dispositif.

## **Profil 4. Le jeune travailleur indifférent**

Ce profil regroupe des jeunes appartenant à la partie supérieure des catégories populaires ou à la partie basse des classes moyennes. Titulaires de diplômes relativement peu élevés (CAP, BEP, bac technique, etc.) mais suffisant pour travailler (comme artisan, ouvrier qualifié, etc.), ces jeunes ne sont pas « en galère ».

J'ai rencontré deux jeunes correspondant à ce profil : Corentin, le premier, a 21 ans. Il exerce comme tailleur de pierres sur des chantiers divers et possède un CAP. Jean, le deuxième, a 22 ans et est cuisinier. Il a également un CAP.

### **1) Des dispositions relativement éloignées de la norme individuelle du projet**

Les deux jeunes que j'ai rencontrés se caractérisent par un parcours scolaire assez chaotique, fait de redoublements, d'un conseil de discipline pour l'un, de mauvaises notes et globalement d'un sentiment négatif à l'endroit du système scolaire « classique » qu'ils ont quitté volontiers, non sans un sentiment d'échec.

L'arrivée au lycée professionnel a constitué un tournant pour eux, que raconte Corentin :

*« Au collège, c'était chaud, vraiment... J'aimais pas... Moi ce que je voulais, c'était travailler, avoir un boulot, un salaire... Enfin j'en avais marre des cours, tout ça. Après j'ai fait mon CAP, là c'était cool. J'ai eu un patron, j'ai appris mon métier. Et là bah, je fais des chantiers, ça change souvent et puis je suis dehors, je bosse à mon rythme... J'aime bien, c'est cool ! »*

Ces métiers manuels se différencient de la culture scolaire et institutionnelle par le moindre besoin de dispositions à l'écrit, à la conceptualisation et au respect de normes académiques.

Toutefois, ces jeunes peuvent disposer d'un fort investissement familial qui accroît leurs capitaux économiques et sociaux.

## **2) Des valeurs éloignées de celles du volontariat**

Par contre, ils sont très éloignés du volontariat, tout comme de l'idée européenne. Cela ne fait pas sens pour eux, dans la mesure où leur situation personnelle étant relativement stable (d'un point de vue conjugal et professionnel), ils ne comprennent pas l'idée de partir six mois ou un an à l'étranger. Ils se distinguent en cela des étudiants, chez qui la stabilité professionnelle intervient plus tard, rarement avant 25 ans, ce qui ouvre à ces derniers un espace temporel pour des expériences de type volontariat. Plaçant les valeurs de travail et d'effort méritant en premier lieu, ils ont parfois des discours dénigrants à l'endroit de dispositifs type SVE qui, selon Corentin, « sont des vacances ».

Jean déclare ainsi :

*« Avec ma copine, on va prendre un appart à la rentrée. Elle, elle fait des études d'infirmière. Ça fait deux ans qu'on est ensemble, je suis bien avec elle. [...] Et puis, il y a le boulot, moi je bosse toute la semaine, même le week-end ! »*

Interrogé sur d'éventuels voyages ou expériences à l'étranger, il poursuit :

*« Beh, en vacances, oui, pas trop avec mes parents, mais avec mes potes... Là on va en Espagne cet été, on descend à quatre en voiture faire du camping, j'ai hâte ! Sinon je suis allé une fois en Angleterre au collège, dans un échange. C'était bien, mais bon... Et je parle vraiment pas anglais, même moins bien qu'au collège alors... ! »*

On semble retrouver ici la notion de « non-public » développée par la sociologie des pratiques culturelles : si ces jeunes ne s'inscrivent pas dans des dispositifs de mobilité, c'est moins parce qu'ils ne possèdent pas les dispositions adéquates que parce qu'ils n'en ressentent ni le besoin, ni l'envie, et ne les connaissent tout simplement pas.

## **Profil 5. Le jeune diplômé indifférent**

Ce dernier profil désigne des jeunes très diplômés ou étudiant dans des filières « nobles » (notamment scientifiques ou commerciales), qui restent indifférents (voire hostiles) au volontariat. Dotés familialement et scolairement de capitaux solides, leur voie semble toute tracée (dans leurs propos en

tout cas). Ils n'envisagent à aucun moment de faire une pause dans leurs études pour se consacrer à du volontariat : ils connaissent bien le SVE dans ses modalités et son contenu, mais le jugent « inutile » et une perte de temps. Ils sont enfin faiblement engagés dans le milieu associatif.

**1) Une forte connivence avec l'institution...**

***Ces jeunes sont dotés de capitaux élevés et diversifiés qui leur donnent des dispositions importantes pour investir le champ institutionnel.***

Amélie par exemple, étudiante en cinquième année à Sciences-Po Rennes, fait preuve d'une grande maîtrise des « codes » culturels institutionnels. Pour sa troisième année, elle a effectué une année d'Erasmus en Suède et retrace au long de l'entretien ses multiples démarches effectuées avant de partir et pendant son séjour :

*« Je travaillais dans une crèche franco-suédoise. Je donnais des cours de français dans une famille suédoise, donc j'avais plein d'activités comme ça. J'ai travaillé aussi dans une galerie de design, j'avais vu qu'elle [la gérante] était française. Du coup, j'ai été demandé si elle avait besoin d'aide... Enfin j'avais plein de petits boulots comme ça qui m'ont permis de rencontrer des gens. »*

Amélie a obtenu ses petits boulots par candidature spontanée ou en posant des annonces à des endroits ciblés (écoles françaises, etc.). Elle fait preuve ainsi d'une grande capacité d'anticipation, d'une intuition fine pour identifier les ressources professionnelles et d'une capacité de réflexivité stratégique. Elle ajoute en effet :

*« J'ai essayé de supprimer tous les freins qui feraient que je serais moins employable. [...] J'avais menti en disant que je restais un an, c'est le minimum pour avoir le numéro de sécurité sociale, et je savais que je ne restais que neuf mois. »*

Ses propos frappent par l'omniprésence du « je » : elle se pose constamment en actrice de ses choix. Amélie est finalement une jeune fille qu'on pourrait dire pleinement autonome, au sens que lui donne l'institution, dans la mesure où elle s'affranchit même des prescriptions institutionnelles, en l'occurrence en matière de logement :

*« J'avais envie de vivre en Suède et c'est d'ailleurs pour ça que je ne suis pas allée dans la résidence étudiante proposée par la fac, parce que tu étais à minimum 1 h 15 du centre-ville, très mal desservi en train, au milieu de la forêt, ce qui était très sympa sans doute, mais moi je voulais vivre en plein centre, travailler, avoir un petit boulot. Et du coup, avant de partir, je m'en suis trouvé un. »*

Son rapport à la mobilité est également étroit :

*« C'est obligatoire la troisième année à l'étranger, c'est pas sur la base du volontariat. Moi j'étais très contente de partir. De toute façon, je voulais absolument partir, et si ça avait été facultatif, c'est clair que je l'aurais fait. Et j'avais toujours voulu aller en Suède, alors je l'ai mis en choix numéro un, et je suis partie. »*

Enfin, la familiarité avec la mobilité se remarque par l'appropriation qu'elle fait du vocabulaire anglais dans la conversation courante, par exemple lorsqu'elle explique son sujet de mémoire de cinquième année consacré aux politiques d'égalité hommes/femmes :

*« Le gender mainstreaming, c'est un exemple parfait, puisque c'est du soft law, ce n'est pas obligatoire. »*

Ces dispositions à la mobilité, à la construction de projet, aux formes scolaires d'expression institutionnelle, etc. possédées par Amélie, et par d'autres, seraient potentiellement et facilement convertibles en un SVE, mais s'ils ne le font pas, c'est qu'ils investissent leurs dispositions et leurs valeurs dans l'espace professionnel et non dans l'espace du volontariat.

### **3)... mais un rapport distant au volontariat**

Le volontariat n'étant ni un emploi, ni du bénévolat, ni un séjour linguistique ou touristique, nous avons vu qu'il oblige le jeune à se positionner et à exprimer un rapport à l'argent, au travail, au groupe (s'il est collectif), etc.

Selon leurs représentations, tous les jeunes ne sont donc pas socialement « attendus » dans ce dispositif. C'est particulièrement le cas de François, 24 ans, tout juste sorti d'une école de commerce et qui présente des dispositions en termes de projet et d'« autonomie » assez similaires à celles d'Amélie, mais dont les représentations sont diamétralement opposées à celles par exemple de Tristan (premier profil) :

*« Faire un SVE ? Bof, non, si c'est pour gagner trois fois rien... Moi j'ai un emprunt à rembourser [lié aux coûts de l'école de commerce], faut que je bosse moi ! Et puis bah, partir comme ça dans une association, nan c'est pas mon truc. [...] Là j'ai fait un stage au Ghana dans une boîte qui produit du papier, j'étais, on va dire, l'adjoint du directeur commercial. C'était vraiment excellent ! Et là j'ai quelques entretiens d'embauche pour des boîtes en France, y'a moyen de trouver un bon poste... »*

François – au-delà de ses contraintes financières – ne voit son avenir qu'en entreprise et ne compte pas dans ses valeurs celle du volontariat (au sens de se mettre au service d'une association contre une indemnité peu élevée).

Tristan, lui, qui a pourtant fini par effectuer un SVE puis un service civique, évoque sa conception du travail<sup>22</sup> :

*« Je suis arrivé à Unis-Cité, et j'étais vraiment dans la mentalité industrielle, je me suis dit : "C'est des branques, des guignols, il n'y a aucun moyen que je fasse ça !" Même la première fois que j'ai fait du volontariat, j'avais pas du tout confiance en eux ! Je me suis dit : "Qu'est-ce qu'ils ont tous à porter des tee-shirts orange, on dirait une secte." Ils avaient l'air tous contents de rigoler... Je me disais : "C'est pas du travail. Si tu rigoles, c'est que tu ne travailles pas..." [...] Donc quand je les ai vus, je me suis dit : "Unis-Cité, je ne fais pas ça ! »*

---

<sup>22</sup> Tristan relève du premier profil, mais j'ai trouvé intéressant de citer ses propos ici, étant donné le glissement cognitif dont il fait preuve depuis son volontariat.

On peut donc en conclure qu'accéder au SVE ne suppose pas que des dispositions, mais aussi une proximité de valeurs qui amène le jeune à trouver un sens et une utilité au volontariat.

Pour résumer et mettre en perspective les profils les uns vis-à-vis des autres, j'ai établi un schéma représentant les différents profils selon deux variables : le niveau de capitaux (culturel, économique et social), c'est-à-dire l'ensemble des ressources sur lesquelles le jeune peut s'appuyer (avec en premier lieu le niveau de qualification) et le degré de familiarité avec les dispositifs institutionnels de volontariat.

Ces deux variables sont grossièrement imparfaites, mais elles ont le mérite de présenter graphiquement la corrélation sociologique au cœur de ce mémoire. Bien sûr, cette représentation graphique est fictive et n'est en aucun cas statistique. Cependant, issues des entretiens, les caractéristiques sociologiques propres aux profils permettent de repérer la position des différents enquêtés dans leur rapport au volontariat.

Les termes en italique désignent des traits culturels en termes de valeurs ou de pratiques.

[Légende :](#)

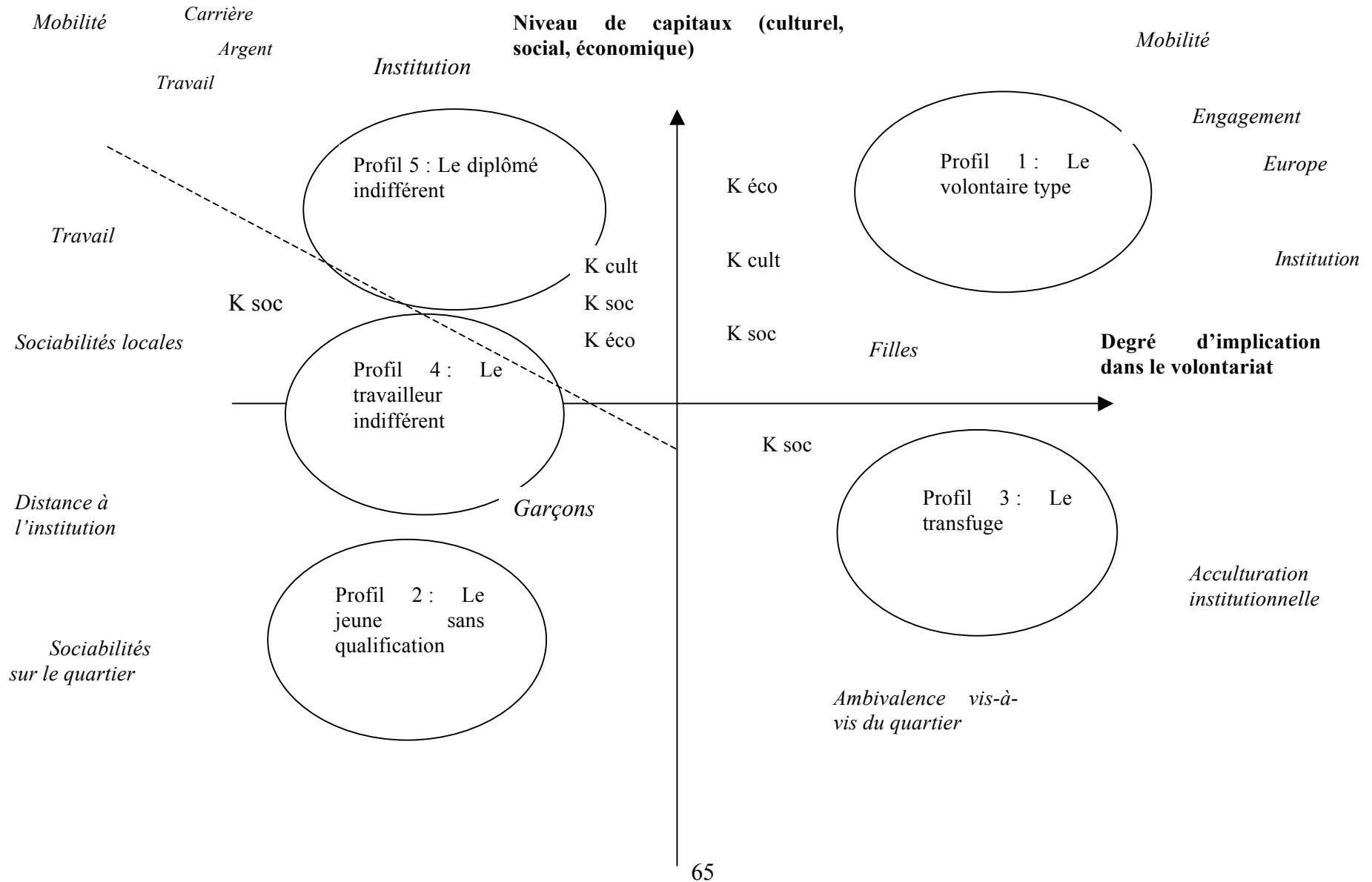
K soc = capital social (réseau humain susceptible de fournir une ressource)

K éco = capital économique (ressources économiques et financières)

K cult = capital culturel (ressources culturelles valorisables, en particulier niveau de qualification)



Représentation graphique non statistique des profils de jeunes selon leur rapport au volontariat





## CONCLUSION

S'approprier le dispositif SVE suppose l'intériorisation de la norme du projet et de la mobilité au niveau cognitif (les dispositions) et au niveau pratique (disposer des ressources à la mise en œuvre du projet, notamment en capitaux). C'est à cette condition que l'on peut parler d'autonomie dans le référentiel institutionnel. Mais, à l'exemple des jeunes diplômés qui investissent leurs dispositions au projet dans le champ professionnel, il faut également que le volontariat fasse sens dans un parcours global, ce qui implique une proximité au niveau des valeurs et des représentations. Cette question du sens est primordiale en matière d'accompagnement des jeunes les moins diplômés : il ne suffit pas de travailler sur les dispositions (les « aptitudes ») à se saisir du volontariat, encore faut-il que le jeune trouve un intérêt pour lui à s'engager dans le dispositif. D'où une difficulté particulière pour les jeunes « précaires » des quartiers populaires, qui, partageant un rapport difficile avec les institutions en général, ainsi qu'avec l'« avenir », peinent à trouver un sens aux formes institutionnelles d'engagement.

L'accès au SVE est également tributaire de la configuration de l'espace institutionnel : les conditions objectives de mise en relation avec une structure d'envoi ainsi que l'interaction qui s'y déroulera avec le coordinateur sont étroitement dépendantes de processus sociaux dont l'effet est de pénaliser les jeunes peu qualifiés. La question cruciale est alors celle de la « lucidité sociale » d'acteurs institutionnels qui prennent conscience (sur un mode réflexif ou intuitif) des obstacles objectifs induits par le dispositif et tentent de favoriser une convergence entre normes institutionnelles et normes d'action du jeune. En travaillant sur la question du sens, ils font en sorte de placer le SVE au service du parcours du jeune et non de « conformer » le jeune aux exigences du dispositif.

### *Une norme institutionnelle ethnocentrique*

Le « problème » du SVE est que les plus qualifiés étant majoritaires à la fois les volontaires et les coordinateurs, ils exercent un effet de nivellement sur ce que l'on peut attendre d'un jeune et donc sur les pratiques d'accompagnement. Le « mètre étalon » est par conséquent fixé à l'aune des caractéristiques étudiantes, ce qui conduit à des formes d'exclusion ou d'auto-exclusion des jeunes les moins qualifiés. L'injonction à l'autonomie peut donc être vue comme une forme d'imposition d'un arbitraire culturel par les détenteurs de qualifications et de diplômes, avec des effets de sélection sociale, dans la mesure où elle consiste à privilégier les jeunes aux propriétés culturelles et sociales les plus proches de l'institution, qui n'ont de ce fait pas (ou peu) besoin d'elle dans leurs démarches. Le discours normatif sur l'autonomie peut se transformer en discours normalisateur, voire stigmatisant, à l'égard des jeunes n'en ayant pas les dispositions mais dont on attend encore plus. Le terme de « JAMO » est à cet égard une manière d'identifier un manque de « ressources culturelles », mais qui a tendance à « essentialiser » ce « déficit » en le présentant comme une caractéristique de ces jeunes ; or celui-ci est à mettre en relation avec la norme institutionnelle, et n'existe pas de façon ontologique :

les jeunes des « cités » ou les autres jeunes en « difficulté » sont parfaitement autonomes *dans leurs normes d'action*. Dire que le propre des jeunes classés « JAMO » serait de manquer d'autonomie est donc une vision ethnocentrique de l'institution, dont le fonctionnement par la procédure et le cadre de référence des acteurs qui la porte l'empêchent de voir les capacités de créativité, d'engagement et d'action « autonome » des jeunes, et donc de soutenir ces dynamiques.

### ***Le volontariat européen, un marché dérégulé et inégalitaire ?***

Le fonctionnement institutionnel du SVE semble de plus en plus s'apparenter au marché de l'emploi classique, avec ses inégalités. Alors qu'on pourrait croire que les valeurs du volontariat préservent cet espace des logiques de marché, il n'en est rien dans la réalité. En effet, le fort différentiel entre une demande importante et une offre restreinte conduit, comme sur le marché de l'emploi, à privilégier les détenteurs des titres scolaires les plus élevés.

Dès lors, les moins qualifiés, ceux dont le CV laisse à penser à la structure d'accueil qu'ils sont moins « autonomes » et nécessiteront un suivi important en temps et en moyen, ont la plus grande peine à s'insérer dans le marché du volontariat et en restent donc à la marge.

C'est face aux effets contre-productifs de cette « loi » de l'offre et de la demande que les structures les plus préoccupées professionnellement par les jeunes « prioritaires » ont tenté d'introduire une certaine régulation dans le marché du volontariat. La pratique du projet préfinancé (chapitre 3) en est un exemple. Tout comme d'ailleurs le financement « JAMO », qui donne à la structure un budget supplémentaire pour l'accompagnement du jeune relevant de cette catégorie, s'apparente à la « distorsion de marché » que constitue par exemple les aides de l'État aux entreprises pour l'emploi des seniors.

Le risque est que, face à la difficulté d'insérer les jeunes des quartiers prioritaires sur le marché du SVE, les structures se rabattent sur un public étudiant plus « facile » objectivement à envoyer et délaissent la mission sociale qu'ils se sont donnée, ce qu'illustre les membres de l'ACIV :

*« Nassim : Mais nous on bosse sur un public différent. On est une structure de quartier, on est implantés au milieu des tours... Mais on voudrait cerner un autre public, et peut-être que si on bossait que avec des étudiants, là on aurait du monde.*

*Rachid : Non, attend, Nassim, c'est plus compliqué que de dire : « Avec le public des quartiers, on va dans un mur. » Si on s'orientait, comme on le fait de plus en plus, vers un public en majorité universitaire, ça serait plus facile pour nous. Mais nous, on est sur un projet : on a envie de faire partir des jeunes de quartiers, voilà, et ça on ne le lâchera pas. Et là on se réoriente un peu : il faut brasser. Et si on avait quatre étudiants pour deux jeunes de quartiers, peu importe. »*

### ***Pistes de réflexion pour la poursuite de l'enquête***

Cette enquête mériterait d'être approfondie sur plusieurs points.

Tout d'abord, il me semblerait utile d'affiner la connaissance des jeunes que j'ai appelés ici les « transfuges ». Mon échantillon ne m'a pas permis de dégager avec précision des constantes

sociologiques expliquant le processus d'intériorisation de la norme institutionnelle. Je souhaiterais en effet savoir si ces jeunes ont été soumis à des microprocessus de socialisation primaire ayant créé un « terrain fertile » à l'action socialisatrice de l'institution. À l'image de Bernard Lahire à propos de l'apprentissage de la lecture par les jeunes de milieu populaire, il me semble important de comprendre ce qui amènent des jeunes occupant la même position sociale à développer des propriétés culturelles différentes. Cela pourrait permettre de dégager des « types de réussite ».

Deuxièmement, j'aimerais interroger davantage la relation entre coordinateurs dits « atypiques » et jeunes des quartiers. Il serait intéressant d'analyser dans le détail des interactions, ce qui se joue entre un acteur institutionnel et un jeune, comme je l'ai montré pour les animateurs sportifs en 2010. À diplôme égal en effet, tous les professionnels ne parviennent pas à insérer les jeunes dans les dispositifs. Cela pose la question des « qualités » (au sens sociologique) de l'acteur institutionnel. Un tel prolongement de l'enquête demanderait une investigation très poussée, avec une observation importante qu'il ne m'a été possible cette année de mettre en place.

La troisième piste de travail serait celle de la place du volontariat dans les projets de territoires, autrement dit étudier en quoi le développement du volontariat dépend aussi d'une configuration politico-institutionnelle à l'échelle territoriale.

La « stratégie d'inclusion » de l'Union européenne, qui donne forme au programme « jeunesse en action » (2000-2006 puis 2007-2013), conduit à « territorialiser » le volontariat qui se voit présenté par la Commission européenne comme un instrument de développement local ciblant depuis le début des années 2000 des publics prioritaires – les JAMO (avec par exemple un partenariat en France avec la délégation interministérielle à la ville)<sup>23</sup>.

Il s'agirait dès lors de comprendre comment les structures locales (collectivités territoriales comprises) se saisissent du dispositif SVE dans leurs politiques publiques de jeunesse, ou, dit d'une façon légèrement différente, quelle place elles accordent à l'Europe dans leur projet de territoire. Il semble que l'Europe soit à ce jour très faiblement mobilisée comme projet local de territoire. Si, en termes de financements, elle est bien présente, ce que reconnaissent les élus et les professionnels, elle pâtit d'une faible visibilité et lisibilité auprès des habitants. Or, comme le dit l'un des directeurs de centre social que j'ai rencontrés, « *si l'Europe n'intéresse pas les gens, ils ne se l'approprient pas.* » Il prend pour illustrer ses propos l'exemple de la ville de Nantes que l'Union européenne a consacrée « capitale verte de l'Europe » pour 2013. Selon lui, cette forte visibilité (on pourrait dire publicité) donnée par

---

<sup>23</sup> Le volontariat est d'ailleurs de plus en plus abordé par un vocabulaire utilisé jusqu'alors à l'ONU à propos des pays en développement, avec la notion d'« empowerment ». Il s'agit d'inclure des individus (la notion d'inclusion serait à déconstruire) dans des territoires souvent déstructurés (en particulier par la « crise urbaine » et le déclin de certains mondes ruraux). Le volontariat deviendrait donc un atout pour les individus comme pour les territoires, les deux se répondant de façon dialectique.

71'Europe est de nature à inciter des individus, qui sans cela ne l'auraient jamais fait, à s'investir dans des dispositifs européens. Cela serait à mesurer.

Il s'agirait ainsi de tester la corrélation entre intensité de l'activité européenne sur le territoire et appropriation par les habitants de l'Europe. La commune de Noyant-la-Gravoyère (Maine-et-Loire, milieu rural) a par exemple été le carrefour d'un vaste projet minier financé par la Commission européenne impliquant plusieurs pays (projet Atlanterra). Elle s'est de plus positionnée comme une ville européenne, en accueillant par exemple des délégations hongroises. Or cela a donné lieu à une dynamique de volontariat européen étonnante pour une si petite commune. Cet exemple est un signe que les autorités locales ont un rôle décisif pour placer l'Europe au cœur de leur projet, afin de la rendre tangible aux yeux des jeunes, préalable à leur participation au sein d'un volontariat européen. À l'inverse, si elles ne le font pas, les jeunes n'iront pas d'eux-mêmes solliciter les dispositifs existants (sauf les jeunes prédisposés par ailleurs à le faire, notamment les plus diplômés, voir ci-avant).

POUR SON QUINZIEME ANNIVERSAIRE CETTE ANNEE, LES ACTEURS DU SVE SE FELICITENT DU NOMBRE CROISSANT DE JEUNES PARTICIPANT AU PROGRAMME. CEPENDANT, LA PART DES JEUNES LES MOINS QUALIFIES ET EN « DIFFICULTE » N'AUGMENTE PAS. ON PEUT DONC DIRE QUE L'AUGMENTATION CONTINUE DEPUIS LES ANNEES 1990 DU NOMBRE DE VOLONTAIRES SE TRADUIT DAVANTAGE PAR UNE MASSIFICATION, C'EST-A-DIRE UNE AUGMENTATION QUANTITATIVE DU NOMBRE DE VOLONTAIRES, PLUTOT QU'UNE REELLE DEMOCRATISATION.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amrani Y., Beaud S., *Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue*, La Découverte, Paris, 2005.
- Anderson B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 1996.
- Beaud S., « Un temps élastique. Étudiants des "cités" et examens universitaires », *Terrain*, n° 29, Paris, 1997, pp. 43-58.
- Beaud S., *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, Paris, 2003.
- Becquet V., De Linares C., *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- Becquet V., « Volontariats civils : dispositifs publics, expériences juvéniles », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, Paris, 2008.
- Becquet V. (dir.), *Volontariats civils : dispositifs publics, expériences juvéniles*, INJEP/L'Harmattan, Paris, 2008.
- Belot C. (2005), « Du local au mondial : les espaces d'appartenance des jeunes Européens », in Roudet B., Galland O. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, INJEP/La Découverte, Paris, 2005, pp. 177-203.
- Bier B., « L'accompagnement des JAMO : clarifier les notions, penser l'action », in Trindade-Chadeau A. (dir.), *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, Cahiers de l'action n° 33, Paris, 2010.
- Bourdieu P., Darbel A., *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1969.
- Bourdieu P., Champagne P., « Les exclus de l'intérieur », *ARSS*, n° 91-92, Paris, 1992, pp. 71-75.
- Boutinet J.-P., *Anthropologie du projet*, Presses universitaires de France, Paris, 1990.
- Cohen D., « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, Paris, 2008.
- Coutant I., « Le pouvoir des mots. À propos de l'encadrement socio-éducatif des "jeunes sans avenir" », *Formation emploi*, n° 89, Marseille, 2005, pp. 19-33.
- Dubet F., *Le travail des sociétés*, Le Seuil, Paris, 2010.
- Durkheim É., *Éducation et sociologie*, 1922.
- Durkheim É., *L'évolution pédagogique en France*, 1938.
- Duvoux N., « Politiques d'insertion, une responsabilisation des pauvres ? », in « L'autonomie, nouvelle utopie ? », *Sciences Humaines*, n° 220, Auxerre, novembre 2010.
- Flichy B., *Le service volontaire européen, avant, pendant, après*, évaluation de l'Agence française du programme européen jeunesse, INJEP, Paris, 2002, 32 p.

- Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, coll. « U », Paris, 2004.
- Guillaume J.-F., « Des jeunes face aux institutions », *Lien social et Politiques*, n° 43, Montréal, 2000, pp. 113-130.
- Kokoreff M., *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Payot, Paris, 2003.
- Lahire B., *Tableau de familles. Heurts et malheurs scolaires en milieux populaires*, coll. « Hautes études », Gallimard/Le Seuil, Paris, 1995.
- Lebon F., *Les animateurs socioculturels*, coll. « Repères », La Découverte, Paris, 2009.
- Lepoutre D., *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, Paris, 1997.
- Lesauvier B., *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, in Gavarini L. (dir.), *Cahiers de l'action n° 33*, Paris, 2010.
- Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6, Paris, 2010, pp. 125-143.
- Molénat X., « De l'idéal à la norme », in « L'autonomie, nouvelle utopie ? », *Sciences Humaines*, n° 220, Auxerre, novembre 2010, pp 31-33.
- Paul M., *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- Ramos E., *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Armand Colin, Paris, 2006.
- Richez J.-C., *Panorama des différentes formes de volontariat et de service civique en Europe*, Rapport d'étude, INJEP, Paris, 2011, 20 p.
- Roudet B., Galland O. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, INJEP/La Découverte, Paris, 2005.
- Roudet B., *Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires*, Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse, INJEP, n° 2, Paris, 2010, 4 p.
- Schehr S., « Vers un nouvel individualisme juvénile ? L'individualisation réflexive et l'expérience juvénile », *Agora débats/junesse*, n° 27, Paris, 2002, pp. 46-57.
- Tchernia J.-F., « Les jeunes Européens, leur rapport au travail », in Roudet B., Galland O. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, INJEP/La Découverte, Paris, 2005, pp. 205-227.



## ANNEXES

### 1) Tableau exhaustif des personnes enquêtées

<b>Jeunes volontaires et non volontaires</b>							
<b>Prénom</b>	<b>Âge</b>	<b>Sexe</b>	<b>Ville</b>	<b>Niveau d'études</b>	<b>Profession du père</b>	<b>Activité lors de l'entretien</b>	<b>Volontariat</b>
Madeleine	24	F	Angers	BTS	Employé	Volontaire	Service civique
Ashley	21	F	Angers	BEPC	Agent d'entretien	Volontaire	Service civique
Jeanne	21	F	Paris	L2	Chômage	Étudiante	SVE
Cécile	22	F	Paris	L3	Médecin	Étudiante	SVE
Valérie	19	F	Quimper	L2	Employé	Étudiante	SVE
Evelyne	19	F	Quimper	L1	Fonctionnaire	Étudiante	SVE
François	24	M	Paris	M2	Enseignant	Étudiant	Non
Corentin	21	M	Angers	CAP	Ouvrier	Travail	Non
Jean	22	M	Angers	CAP	Employé	Travail	Non
Amélie	24	F	Rennes	M2	Chef d'entreprise	Étudiante	Non
Marine	22	F	Paris	L3	Infirmier	Étudiante	SVE
Tristan	23	M	Marseille	L2	Médecin	Service civique	SVE + S Civ
Samir	23	M	Beauvais	BEPC	Ouvrier	Étudiant	Non
Madjid	21	M	Beauvais	BEPC	Ouvrier	Chômage	Non
<b>Acteurs institutionnels rencontrés</b>							
<b>Structure</b>	<b>Ville</b>	<b>Fonction de la personne enquêtée</b>					
Familles rurales	Angers	Coordinatrice SVE					
CIDJ	Paris	Idem					
ACIV	Beauvais	Idem (3)					
Eurocircle	Marseille	Idem					
Mission locale	Angers	Référente service civique					
AFPEJA	Paris	Coordinatrice nationale					
DDCS	Angers	Référente mobilités					
Unis-Cité	Nantes	Chargé de recrutement					

## 2) Définition des « jeunes ayant moins d'opportunités » (JAMO) – [ou « de possibilités » selon la traduction]<sup>24</sup>

Les « **jeunes ayant moins de possibilités** » sont des jeunes qui se trouvent dans une situation désavantageuse par comparaison avec leurs pairs, parce qu'ils se trouvent confrontés à une ou plusieurs des situations et obstacles mentionnés dans la liste non exhaustive ci-dessous. Dans certains contextes, ces situations/obstacles empêchent les jeunes d'avoir un accès efficace à l'éducation formelle et non formelle, à la mobilité transnationale et la participation, à la citoyenneté active, à l'habilitation et à l'inclusion dans la société au sens large.

- **Obstacles sociaux** : jeunes victimes de discrimination (en raison de leur sexe, leur ethnicité, leur religion, l'orientation sexuelle, leur handicap, etc.), jeunes ayant des aptitudes sociales limitées ou antisociales ou des comportements sexuels à risque, jeunes se trouvant dans une situation précaire, (anciens) délinquants, (anciens) toxicomanes ou alcooliques, parents jeunes ou célibataires, orphelins, jeunes issus de familles décomposées, etc.

- **Obstacles économiques** : jeunes ayant un faible niveau de vie, des revenus peu élevés, une dépendance du système de bien-être social, en chômage de longue durée, sans domicile, en état de pauvreté, jeunes endettés ou devant faire face à des problèmes financiers, etc.

- **Handicap** : jeunes souffrant d'un handicap mental (intellectuel, cognitif, d'apprentissage), physique, sensoriel ou autre.

- **Difficultés éducatives** : jeunes en difficulté d'apprentissage, jeunes en décrochage ou rupture scolaire, jeunes peu qualifiés, jeunes ayant une faible performance scolaire, etc.

- **Différences culturelles** : jeunes immigrants ou réfugiés ou descendants de familles d'immigrants ou de réfugiés, jeunes appartenant à une minorité nationale ou ethnique, jeunes ayant des difficultés d'adaptation linguistique et d'intégration culturelle, etc.

- **Problèmes de santé** : jeunes présentant des problèmes de santé chroniques, des maladies ou états psychiatriques graves, jeunes ayant des problèmes de santé mentale, etc.

- **Obstacles géographiques** : jeunes provenant de régions éloignées ou rurales, jeunes vivant sur de petites îles ou dans des régions périphériques, jeunes provenant de zones urbaines à problème, jeunes provenant de zones moins bien desservies (peu de transports publics, installations faibles, villages abandonnés...), etc.

---

<sup>24</sup> Source : Stratégie d'inclusion du programme « jeunesse en action », disponible à l'adresse : <http://outils.jeunesseenaction.fr>

## **L'Agence française du programme européen « Jeunesse en action » (AFPEJA)**

---

Dans chaque pays participant, il existe une structure chargée de gérer, au nom de la Commission européenne, les différentes actions du programme européen « Jeunesse en action ». En France, la gestion du programme a été confiée à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)\*, au sein duquel se trouve l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action » (AFPEJA).

Financé par l'Union européenne sur la période 2007-2013, « Jeunesse en action » s'adresse à tous les jeunes âgés entre 13 et 30 ans. Aucune condition de diplôme ou de formation n'est requise pour participer. Il apporte un soutien pédagogique et financier aux groupes de jeunes, associations, collectivités territoriales pour la conduite de leurs projets européens. Les activités peuvent impliquer des individus (Service volontaire européen court ou long terme) ou des groupes (échanges ou initiatives de jeunes, formations, séminaires, SVE de groupe).

L'objectif général du programme est de favoriser la mobilité des jeunes en Europe, ouvrir de nouveaux espaces de citoyenneté, soutenir l'engagement, la créativité, l'envie d'entreprendre.

Plus de 50 pays en Europe et de la rive sud de la Méditerranée sont concernés par ce programme financé à hauteur de 885 millions d'euros sur 7 ans.

Chaque année, « Jeunesse en action » finance 8000 projets / 150 000 bénéficiaires.

Située à Paris, l'AFPEJA héberge également le centre de ressources Salto -Youth EuroMed & bonnes pratiques, un des huit centres créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales et renforcer la qualité des projets dans le programme européen « Jeunesse en action ».

### **\* L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)**

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la Jeunesse.

L'INJEP porte l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse ainsi qu'un centre de ressources destiné aux professionnels et décideurs du secteur.

Il fait enfin partie, avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) et l'association France volontaires, du groupement d'intérêt public constituant l'Agence du service civique.



## **Agence française du programme européen « Jeunesse en action » (AFPEJA)**

### **Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)**

*Établissement public sous tutelle du ministère chargé de la Jeunesse*

95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13 – France

Tél : + 33 (0)1 70 98 93 69 - Fax : + 33 (0)1 70 98 93 60 - [www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)